



PROJET LISUNGI

Gérer les microprojets avec plus de rigueur

Dans le cadre du projet Lisungi, le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire a initié un programme de soutien des bénéficiaires aux activités génératrices de revenus, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, les petits commerces et autres. La ministre de tutelle, Antoinette Dinga Dzondo, a procédé, le 25 octobre à Dolisie, dans le Niari, au lancement de cette opération. A cette occasion, elle a invité les futurs bénéficiaires à faire preuve de rigueur dans la gestion des microprojets.

Page 5



Une vue des bénéficiaires

PCT

Pas de cotisation, pas de place au congrès



Les membres du PCT

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, a déclaré que la participation au cinquième congrès ordinaire est conditionnée par la contribution aux cotisations spéciales. Il a fait cette annonce à l'occasion du lancement officiel des travaux du comité préparatoire de ce congrès prévu du 27 au 30 décembre prochain. « On ne saurait tolérer que les camarades qui n'ont pas contribué à la mobilisation des ressources financières participent au congrès », a déclaré Pierre Ngolo.

Page 2

SANTÉ

L'absence de moyens financiers freine l'éradication du paludisme

Page 9

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

L'API scelle un lien avec les hommes d'affaires russes

En marge du sommet Russie-Afrique tenu du 23 au 24 octobre à Sotchi, l'Agence pour la promotion des investissements (API) a noué, avec le département Afrique de Roscongress, un accord visant à promouvoir les opportunités d'investissements du Congo auprès des hommes d'affaires russes. A travers cet accord, les deux parties ont convenu d'organiser des missions économiques russo-congolaises considérées comme l'ouverture d'une nouvelle ère d'un partenariat gagnant-gagnant.

Page 5

COOPÉRATION

Une nouvelle ère s'ouvre entre la Russie et l'Afrique

Le premier sommet entre la Fédération de Russie et les Etats africains, tenu du 23 au 24 octobre dans la ville côtière russe de Sotchi, a débouché sur une déclaration dans laquelle les deux parties ont convenu d'établir un forum de partenariat devant coordonner le développement de leurs relations. Ce rendez-vous, qui se tiendra désormais chaque trois ans, a posé les bases d'une nouvelle forme de coopération, incluant les domaines politique, économique, commercial, technologique, judiciaire, sécuritaire et environnemental.

Pages 10-11

ÉDITORIAL

A gorge déployée

Page 2

ÉDITORIAL

A gorge déployée

C'est bien de ne pas toujours avoir les traits tirés. C'est vraiment bien de les garder ra-jeunissants, de se tenir les côtes, sentir ses entrailles se rétrécir, se pincer les yeux avec le bout des doigts sous l'effet d'un rire fou qui se prolonge à l'infini tant le mobile qui l'enclenche puise dans cet essentiel increvable qu'est la vie de tous les jours.

A côté des tracasseries pour joindre les deux, que tous nous avons de la peine à nous départir, le rire a constitué le menu bien frais des rencontres animées au long de la semaine dernière grâce au Festival TuSeo. Dans une langue congolaise, le lari en l'occurrence, Tuseo signifie rire. Rire de tout, de nos échecs, de nos malheurs, mais aussi, tout de même, de nos succès, attendu qu'ils peuvent chaque fois ne pas être du goût de ceux qui, à côté, nous observent en pensant que nous rions d'eux.

Les grands noms de la comédie made in Congo associés à ceux venus d'Afrique et d'Europe étaient présents à cette fête de l'hilarité, parmi lesquels un certain Nkaba Ndudi. Dans les années 1980, cet animateur à l'accent typiquement bembé (une langue parlée dans la Bouenza, dans le sud-ouest Congo) était déjà sur les planchettes. Du fait politique au fait de société, il était le conteur le plus inspiré de la bande à Ifissa et autres. Ses petits-fils et arrière-petits-fils du rire ont bien voulu lui rendre l'hommage qui lui revient ainsi qu'à la moqueuse Germaine Ololo, en leur dédiant l'édition Tuseo de cette année.

Comment ne pas avouer que les humoristes ont de la mémoire ; comment douter de ce que le rire, comme la plante médicinale du coin du village, guérit. Enfin, comment ne pas comprendre qu'autour du rire se répand aussi une industrie qui offre l'emploi car, évidemment, le rire aussi nourrit son homme. Suffit que tous nous soyons solidaires de ceux qui le cultivent en toutes circonstances, ne fût-ce que pour aider nos nerfs à se détendre, et nos blagueurs à écouler le ticket d'entrée dans la salle du spectacle. Rions...

Les Dépêches de Brazzaville

CONGRÈS DU PCT

La participation conditionnée aux cotisations

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, a invité, le 26 octobre, à l'occasion du lancement des travaux du comité préparatoire, tous les cadres et militants de cette organisation à contribuer avec enthousiasme à l'opération spéciale congrès ordinaire.

Le cinquième congrès ordinaire du PCT se tiendra du 27 au 30 décembre, à Brazzaville. Mais le président de la coordination du comité préparatoire prévient qu'il ne saura pas tolérer « que des camarades qui n'ont pas contribué à la mobilisation des ressources puissent participer au congrès ». En effet, ce cinquième congrès ordinaire sera, a souligné Pierre Ngolo, le cadre idéal d'une réflexion approfondie, rigoureuse et objective sur le parcours du PCT. Ceci depuis sa création, les principaux repères de son itinéraire, les acteurs et leur comportement au cours des différents épisodes, a-t-il indiqué. Selon lui, la crise économique et financière que vit le Congo depuis cinq ans amplifie et complexifie la tâche du PCT, parti au pouvoir, obligé de sortir les Congolais de l'incertitude et pessimisme.

« La responsabilité du PCT, derrière le camarade président Denis Sassou N'Guesso, est de servir au mieux le peuple, de lui redonner espoir et confiance en l'avenir dans la paix. Que faire et comment faire pour qu'au sortir du congrès, il soit impulsé au Congo une dynamique forte qui consolide la relance de l'économie diversifiée et qui assure aux citoyens la vie paisible et sereine ? C'est là que notre parti est attendu », a rappelé Pierre Ngolo, précisant qu'il faut absolument accorder l'attention à la relance de l'économie et à la restauration de l'espoir aux citoyens.

Il a, par ailleurs, demandé aux cadres et militants de se préoccuper de l'identification des voies et des actions susceptibles d'ériger le PCT en une puissante

machine de mobilisation, une digue inaltérable, un vrai laboratoire d'idées. « Nous avons à tout faire pour que sur la forme comme sur le fond, le cinquième congrès ordinaire prenne place dans les annales du PCT et de la nation comme une séquence hautement mémorable. La tâche est immense, complexe, difficile à telle enseigne qu'être membre du comité préparatoire (...) est une grande responsabilité plutôt qu'un privilège », a insisté le président de la coordination du comité préparatoire, rappelant que le succès de cet événement dépendait aussi bien de la large participation de tous les camarades responsabilisés, que de l'engagement de chacun à travailler sans relâche pour l'atteinte des résultats attendus.

Le secrétaire général du PCT a, enfin, appelé les présidents et membres de commissions et sous-commissions à renforcer les liens forts qui les unissent et de tordre le cou aux propagateurs de fausses nouvelles sur le parti. « Longtemps différé pour des raisons nettement compréhensibles, le cinquième congrès ordinaire de notre parti constitue un moment de partage et de communication pour toute la famille du PCT. Tous, nous attendons ce congrès. Certains ont même manifesté à l'excès de la passion dans l'exigence de la tenue du congrès. Maintenant qu'il est convoqué, prouvons notre attachement au parti en contribuant tous et avec enthousiasme à l'opération spéciale congrès ordinaire », a conclu Pierre Ngolo.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

L'UFD signe son acte de fusion au PCT

Deux jours après l'annonce de son intégration au Parti congolais du travail (PCT), l'Union des forces démocratiques (UFD) a signé, le 25 octobre à Brazzaville, son acte officiel de fusion à cette formation politique, au cours d'une cérémonie à laquelle prenaient part les membres des deux partis.

Après la remise des actes de fusion au secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, l'ancien président de l'UFD, Josué Rodrigue Ngouonimba, a déclaré que « devant les réalités de la vie quotidienne, il faut savoir prendre des décisions responsables devant participer à la vie nationale ».

Il a évoqué également les difficultés qu'éprouvait son ancienne organisation à se conformer à la nouvelle loi sur les partis politiques. Josué Rodrigue Ngouonimba s'est dit satisfait par le fait que son parti fusionne au PCT avec qui il partage la même idéologie politique : la social-démocratie.

De son côté, après avoir pris acte de l'adhésion des membres et cadres de l'ex-UFD au PCT, le secrétaire

général de la première formation politique de la majorité présidentielle a noté que cette fusion a lieu à un moment particulier de la vie du PCT, marqué par la tenue de son cinquième congrès ordinaire prévu du 27 au 30 décembre prochain et de la célébration du cinquantenaire de sa création, le même mois.

Par ailleurs, Pierre Ngolo a salué la décision prise par les cadres et militants de l'ex-UFD avant de les rassurer qu'au PCT, il n'y a ni d'anciens membres ni de nouveaux ; tous, a-t-il insisté, sont les membres du parti. La fin de la cérémonie a été marquée par le port des insignes et écharpes du PCT à un échantillon d'ex-membres de l'UFD.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbéba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maoakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEUX POLITIQUES

L'opposition extraparlamentaire insiste sur le caractère inclusif du prochain dialogue national

Le Collectif des partis de l'opposition congolaise (Cpoc) a échangé avec la cellule de communication du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue, le 24 octobre, au domicile de son président, Mathias Dzon. Il a réitéré son vœu d'organiser un conclave national de manière consensuelle.

La délégation du Conseil national du dialogue, conduite comme partout où elle est passée par le directeur de cabinet du secrétaire permanent, Joseph Christian Dzinga Boubanga, a écouté les préoccupations sinon les propositions du Cpoc. En effet, insistant sur l'organisation d'un dialogue inclusif, le porte-parole de cette plateforme, Christophe Moukouké, a rappelé que le Congo a déjà organisé une série de dialogues qui n'ont, selon lui, rien changé au pays.

« Ce n'était pas des dialogues sincères, des dialogues profonds. Ce n'était pas des dialogues organisés pour arranger les problèmes du pays pour permettre au Congo d'avancer. Nous avons émis le vœu de voir que le prochain dialogue soit organisé de manière consensuelle et qu'ensuite, il soit un vrai dialogue inclusif, il ne faut pas que ce soit un dialogue pour la ruse politique. La ruse politique ne règle aucun problème, elle ne permet pas au pays d'avancer », a déclaré le vice-président du Congrès

africain pour le progrès (CAP), membre du Cpoc.

D'après lui, le Congo, qui est un patrimoine commun, traverse aujourd'hui des moments extrêmement difficiles, nécessitant une prise de conscience collective. « Il n'y a pas de raison qu'un peuple comme celui du Congo ne puisse pas s'en sortir. Nous pouvons nous en sortir, nous comptons sur le génie collectif. S'il faut que nous comptions sur le génie collectif, il

est bon que nous comprenions qu'il faut éviter l'exclusion.

Nous prétendons que le pouvoir ne peut pas résoudre tout seul les problèmes qui sont-là. Aujourd'hui, il est bon que les forces vives de notre pays se retrouvent pour réfléchir ensemble et prendre des décisions sérieuses et fortes pour faire avancer le pays », a conclu le porte-parole du Cpoc.

Membre de la cellule de communication du secrétariat per-

manent, Marius Mouambenga a rappelé que cette démarche entreprise depuis quelques semaines vise, entre autres, à rechercher la collaboration, la participation et la compréhension mutuelle avec les différents acteurs rencontrés. Selon lui, les contributions des uns et des autres aideront cette institution à bâtir un schéma qui recueillera l'assentiment de tout le monde.

« L'opposition ici a dit qu'elle veut d'un dialogue qui ne soit

exclusif. Elle parle d'un dialogue dans lequel participe tout le monde. Nous prenons note de tout ce qu'ils ont proposé et essayerons de faire que dans le travail de préparation du dialogue justement, que nous tenions compte des contributions de nos collègues de l'opposition, tout comme nous tiendrons compte des propositions de la majorité présidentielle que nous avons rencontrée aussi », a-t-il expliqué, précisant que le seul objectif est de réussir le dialogue pour que le Congo soit tiré d'affaire.

Marius Mouambenga a, enfin, rappelé que le Conseil national du dialogue n'est pas au service de quelqu'un à qui il doit rendre compte spécialement. Sa mission est de créer les conditions pour un dialogue efficace, un dialogue qui soit dans l'intérêt du peuple congolais.

Notons que Christophe Moukouké avait à ses côtés les autres membres du Cpoc comme Raymond Serge Mviri et Elo Dacy, son leader Mathias Dzon étant absent du pays.

Parfait Wilfried Douniama



Christophe Moukouké remettant les propositions du Cpoc à Joseph Christian Dzinga Boubanga/Adiac

LE FAIT DU JOUR

Fin de l'UFD

La fusion de l'Union des forces démocratiques (UFD) au Parti congolais du travail (PCT), annoncée officiellement le 23 octobre, à Brazzaville, au cours de l'ultime réunion de cette formation politique, est entrée en vigueur vendredi. Après avoir amarré son parti à plus structuré que ne l'était le sien, Josué Rodrigue Ngouonimba, qui en assurait jusque-là la coordination des activités en tant que président, a expliqué devant une assistance nombreuse que cette décision, mûrie de longue date, a été prise en toute responsabilité. Cela s'est passé au siège communal du PCT à Mpila.

Il est incontestable qu'à l'instar de beaucoup d'autres

formations politiques créées sous les lumières de la Conférence nationale souveraine au début de la décennie 1990, l'UFD a animé la vie politique nationale comme elle a pu. Il importe cependant de souligner que le temps passant, ce parti ne vivait en tout et pour tout que pour, sinon grâce à son fief intangible de Djambala, dans le département des Plateaux, où il avait su conserver le siège de député depuis les premières élections pluralistes en 1992.

Connaissant le terrain politique et ses contrariétés, il est possible de soupçonner quelque allant de nostalgie chez ceux qui, des décennies durant, sous la houlette de David Charles Ganao, son fondateur, par ailleurs son tout-pre-

mier député, ont cru en l'UFD et l'ont portée à bout de bras à Djambala-même et au-delà. Cela n'est pourtant pas le dessein d'un parti politique que d'être réduit à se nourrir du chagrin de ses belles années de naissance.

Un parti est, en effet, créé pour conquérir le pouvoir ; il doit pouvoir mobiliser loin du village de son bâtisseur et fédérer des énergies à l'échelle nationale. Comme bon nombre de ces autres partis qui vivent presque par miracle depuis bientôt trente ans et certainement sur l'excuse du législateur, l'UFD n'avait pu s'implanter sur l'ensemble du territoire national. Armé de son balai traditionnel, signe de sagesse, et de sa cloche en fer comme porte-voix, le parti de

David Charles Ganao a cessé de se mentir à lui-même, pourrait-on dire, pour regarder la réalité en face.

On peut dire ce que l'on peut de cette décision difficile à prendre, il est vrai, et même moquer un parti qui aurait capitulé ou jeté l'éponge, la politique n'a pas pour objectif de faire du surplace. Non, elle s'inscrit dans une dynamique de remise en question perpétuelle que ne peuvent agréer que des esprits habités par un certain pragmatisme. Evidemment que dans le cas d'espèce, il restera à observer quel accueil le PCT, gros bénéficiaire de cette séquence de fusion dont on parlera encore longtemps, réservera à ces « camarades membres » arrivés de l'ex-UFD corps et biens. Et, dans quel registre les mélancoliques inconsolables inscriront leur refus de fléchir.

Gankama N'Siah

DISTINCTION

La maire de Paris élevée au rang de citoyenne d'honneur de Brazzaville

Le Conseil départemental et municipal a adopté, le 25 octobre en session ordinaire, la délibération relative à l'élévation, à titre exceptionnel, de Anne Hidalgo, au rang de citoyenne d'honneur.

Outre l'honneur fait à la maire de Paris, les élus locaux de Brazzaville ont aussi débaptisé le stade Avenir-du-Rail, dans le cinquième arrondissement Ouenzé, en stade Serge-Ibaka, un basketteur congolo-espagnol, né à Brazzaville. Evoluant aux postes d'ailier fort et de pivot, il a remporté, avec l'équipe d'Espagne, le championnat d'Europe en 2011 et la médaille d'argent aux Jeux olympiques de 2012. Il est champion de la Ligue professionnelle de basket-ball américain (NBA).

Les conseillers locaux ont également dénommé la place du Fespam, le rond-point situé en face de l'aéroport Maya-Maya et l'école dite des filles, située au quartier Plateau de 15 ans, en école Cyrien-Ondaye.

L'assemblée locale a approuvé, par ailleurs, la convention et l'avenant de concession d'un



Le bureau du conseil municipal/Adiac

terrain en zone commerciale de Brazzaville ainsi que le budget de la commune 2018 dont le montant n'a pas été révélé.

Une délibération a été aussi adoptée, portant règlementation, création, ouverture,

l'inhumation dans les cimetières privés situés dans le périmètre urbain et la réduction des frais d'enterrement des enfants dont l'âge varie entre zéro et 10 ans.

Afin de fluidifier la circula-

tion par motos-taxis des personnes dans le périmètre urbain.

Cependant, les élus locaux ont renvoyé pour réexamen à la prochaine session le projet de dénomination du rond-point situé en face de la maison commune de Poto-Poto en «Place des Bantous de la capitale», et le projet de délibération portant dénomination en rue Ingolo de la troisième rue située dans l'espace aménagé du terrain de l'ex-ONPT, en face de l'hôpital de l'amitié sino-congolaise

de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement. « En renforçant le cadre législatif de la gestion de notre administration locale, vous donnez ainsi au bureau exécutif du conseil des instruments qui complètent l'architecture juridique susceptible d'améliorer le cadre de vie des Brazzavillois », a déclaré Christian Roger Okemba, président du conseil départemental et municipal de Brazzaville.

Au regard de l'évolution démographique des villes de Brazzaville et Kinshasa, le maire a suggéré de développer les secteurs tourisme, transport en commun, nutrition, hygiène et assainissement ainsi que la santé des citoyens de ces deux villes capitales. « Nous devons mettre en place une gouvernance urbaine renforcée et conséquente », a-t-il ajouté.

Fortuné Ibara

« Nous devons mettre en place une gouvernance urbaine renforcée et conséquente »

entretien d'un cimetière privé ou familial dans le périmètre de la ville. Le conseil a validé

tion à Brazzaville, l'assemblée locale a ratifié la création du service municipal de transport

FICHE DE POSTE

Titre du poste : RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Contexte :

Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste de Responsable Des Ressources Humaines.

Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc impose pour sa gestion et sa pérennité, une bonne gestion de son capital Humain.

PRESENTATION GENERALE

Sous l'autorité du DAF, le Responsable des Ressources Humaines met en œuvre l'ensemble du processus de la gestion du capital humain et réalise le suivi technique et administratif des activités de gestion des Ressources humaines, depuis le recrutement, le développement, jusqu'au départ du collaborateur, dans le cadre des procédures et délais en vigueur.

MISSIONS PINCIPALES

Administration des Ressources Humaines:
- Rédiger les contrats de travail, avenants et soldes de tout compte
- Etablir et assurer le suivi des dossiers d'assurance complémentaire et prévoyance
- Assurer le suivi des visites médicales, astreintes, frais de mission...
- Gérer l'ensemble des absences (congés, arrêts maladie, accidents de travail, maladies professionnelles...) et réaliser les déclarations obligatoires
- Réaliser le suivi des pointages; vérification et régularisation
- Tenir et mettre à jour les registres obligatoires
- Participer au processus de recrutement: publication d'annonces, tri de CV, gestion des réponses aux candidatures, planification des entretiens
- Mettre à jour les tableaux de bord de ressources humaines
- Rédiger et mettre en place les règlements et procédures internes

- Développement de la prévention, santé et sécurité
- Gérer la formation professionnelle et tous les dispositifs s'y rattachant
- Préparer et suivre le plan de formation

Gestion technique de la paie

- Regrouper, classer et contrôler la cohérence des éléments variables
- Etablir la paie, réaliser les contrôles et rectifications nécessaires
- Lancer la demande de règlement de la paie à la Trésorerie
- Réaliser les déclarations sociales
- Assurer la veille réglementaire sur le calcul de la paie

Activités complémentaires:

- Expliquer les données et les procédures liées à son domaine technique à ses interlocuteurs
- Participer à d'autres projets RH en étroite collaboration avec le reste de l'équipe

PRINCIPALES RELATIONS

Hierarchiques : Rattaché au Service Administratif & Financier
Fonctionnelles : Ensemble des services

FORMATION/COMPETENCES

Bac + 3/4 en GRH ou diplôme équivalent Et
Expérience significative dans un poste similaire

QUALITES REQUISES

- Maîtrise des mécanismes de la Paie et expérience significative
- Connaissance de la législation sociale et fiscale liée aux RH
- Parfaite maîtrise des chiffres, de l'outil informatique et des logiciels de paie
- Confidentialité, polyvalence, rigueur
- Aisance relationnelle et rédactionnelle

Merci de bien vouloir transmettre CV et lettre de motivation à l'adresse pnok@africanparks.org au plus tard le 15 Novembre 2019



REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion

BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Jeudi 17 octobre 2019

Appel à Candidature

Position: Mécanicien/carrossier (2 postes)

Organisation: Fondation Odzala-Kokoua

Lieu de travail: Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo

Supérieur hiérarchique: Chef d'Atelier

Temps de déploiement : 1 an

Description du poste:

Le mécanicien/carrossier est responsable du bon fonctionnement des véhicules et de l'équipement en effectuant les entretiens réguliers, et en prévoyant les réparations et maintenances. Il est aussi responsable du bon état de la carrosserie des véhicules. Le mécanicien/carrossier doit suivre les procédures et règles de l'organisation afin d'atteindre un certain niveau de professionnalisme et de sécurité.

Fonctions principales:

- Entretien et maintenance des véhicules et des équipements.
- Réparations urgentes et anticipées des véhicules et des équipements.
- Assurer le fonctionnement optimal des véhicules et des équipements.
- Être responsable des outils et pièces mécaniques mis à disposition par l'organisation.
- Faire un état des besoins à sa hiérarchie afin d'anticiper les ruptures de stocks.
- Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique.
- Exécuter toutes instructions données par ses supérieurs.
- Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks.

Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:

- Avoir au minimum 5 ans d'expérience en tant que mécanicien.
- Avoir la capacité de réparer un véhicule ou de l'équipement au niveau de l'atelier, et aussi sur le terrain.
- Faire preuve d'intégrité.
- Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues.
- Maîtrise de la langue française (écrit, lu et parlé).
- Être responsable et prudent.
- Avoir de l'expérience en carrosserie.

Relations clés: Chef d'Atelier, Assistant Responsable des Opérations, Responsable des Opérations, mécaniciens d'engins lourds, chauffeurs.

Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 16 novembre 2019. Les dossiers d'application peuvent aussi être soumis au niveau des bureaux de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville, Mbomo et Ouesso. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

La Direction du Parc

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

L'Api conclut un protocole d'accord pour pérenniser le contact

La directrice de l'Agence pour la promotion des investissements (Api) a signé un protocole d'accord avec le chef de département Afrique de Roscongress, Vladimir Kazimirov, à la faveur du sommet tenu du 23 au 24 octobre à Sotchi.

Les deux entités visent, à travers leur accord, l'échange d'informations économiques, l'organisation d'événements communs, la promotion des opportunités d'investissements du Congo auprès des hommes d'affaires russes, ainsi que l'organisation des missions économiques entre les deux pays. « Une nouvelle ère économique s'ouvre entre la Russie et l'Afrique pour des partenariats gagnant-gagnant, à chaque pays d'en tirer profit », a indiqué la directrice de l'Api dans un communiqué de presse. Elle a relevé que sa structure ainsi que les hommes d'affaires congolais ayant

« Une nouvelle ère économique s'ouvre entre la Russie et l'Afrique pour des partenariats gagnant-gagnant, à chaque pays d'en tirer profit »

pris part à cet événement se sont déjà inscrits dans cette logique, afin d'attirer les investissements directs étrangers russes au Congo et d'en faire profiter aux entreprises locales, à travers des partenariats ou via la sous-traitance. Outre des thèmes tels que les compétences de la Russie au profit de l'Afrique, des défis actuels pour le développement du marché de

la construction de logements sur le continent africain, la coopération humanitaire en Afrique, les infrastructures de transport sur le continent, le sommet de Sotchi était aussi un moment de partage entre hommes d'affaires russes et leurs pairs africains.

Précisons que Roscongress, organisateur de ce premier forum Russie-Afrique, est une fondation ayant pour mission la promotion des programmes économiques et des projets d'entreprises russes à l'étranger.

Lopelle Mboussa Gassia

ARRÊT SUR IMAGE



Alisande Ross, la nouvelle conseillère à la presse et aux affaires culturelles de l'ambassade des États-Unis au Congo a visité, le 25 octobre, le Groupe Adiac. De la rédaction à la galerie en passant par l'imprimerie puis la librairie, Alisande Ross a assuré sa disponibilité à collaborer avec ce groupe dans différentes activités culturelles.

Célestin Ganongo, directeur du Cercle Sony-Labou-Tansi, était aux côtés de la nouvelle conseillère à la presse et aux affaires culturelles de l'ambassade des États-Unis

PROJET LISUNGI

Le nouveau dispositif de paiement pré lancé à Dolisie

Le Programme d'activités génératrices de revenus (PAGR), initié dans le cadre de la mise en œuvre du projet Lisungi, est entré dans sa phase expérimentale après son démarrage en mars dernier. Celle-ci est marquée par l'octroi des financements de microprojets aux différents bénéficiaires du chef-lieu du Niari et Pointe-Noire.

La cérémonie y relative a été organisée le 25 octobre, à l'hôtel de la préfecture, sous le patronage de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, en présence des autorités civiles et militaires ainsi que du directeur général de la Banque postale du Congo, institution bancaire qui a reçu du gouvernement et des autres bailleurs du projet le mandat d'assurer le paiement des bénéficiaires du PAGR.

Depuis sa mise en œuvre en 2014, le projet Lisungi-système des filets sociaux a concentré son action sur le transfert monétaire direct et conditionnel à l'éducation, à la santé et à la construction du Registre social unique (RSU). Avec le PAGR, le gouvernement voudrait s'inscrire dans une dynamique de long terme. Il s'agit ici de dépasser le seuil des transferts monétaires directs, pour viser l'accroissement de la productivité, la promotion et l'autonomisation des ménages bénéficiaires.

Pour la ville de Dolisie, ce sont 1 098 projets qui s'apprentent à

en bénéficiaire, au titre de la première tranche, pour une somme globale de 132,5 millions FCFA. A Pointe-Noire, 1095 projets bénéficieront à partir de la date du pré-lancement de la somme de 143,4 millions FCFA au titre de cette première tranche, soit un total de 2193 projets correspondant à une enveloppe globale de 275,9 millions FCFA.

S'adressant particulièrement aux premiers ménages bénéficiaires du PAGR, Antoinette Dinga Dzondo les a exhortés à plus de responsabilité et de rigueur dans la gestion de leurs microprojets, suivant les enseignements qu'ils ont reçus des encadreurs. « Certains d'entre vous perçoivent déjà des transferts monétaires. D'autres commencent une nouvelle expérience avec le ministère en charge des Affaires sociales. Vous avez été choisis sur la base d'un certain nombre de critères objectifs pour bénéficier de l'assistance du gouvernement », a-t-elle précisé. La ministre a souligné que les subventions reçues ne sont ni un cadeau de Noël, encore

moins le fruit d'une loterie, mais un appui du gouvernement, minime soit-il, à tous les efforts que réalisera chacun, parfois sans la moindre assistance. « Faites-en bon usage. Le versement de la deuxième tranche reste conditionné à la réussite de la première phase », a-t-elle insisté avec gravité.

La ministre en charge des Affaires sociales a terminé son propos en invitant les encadreurs à poursuivre l'accompagnement nécessaire des bénéficiaires. Elle a demandé aux autorités locales de veiller à ce que le processus d'expérimentation qui vient d'être lancé porte de bons fruits. Les bénéficiaires du PAGR, notons-le, sont des ménages inscrits au RSU et reconnus très pauvres ou vulnérables par la communauté, recevant ou non des transferts monétaires, porteurs d'un microprojet. Les activités éligibles au PAGR sont l'agriculture, l'élevage, la pêche artisanale, l'artisanat, le petit commerce et tout autre métier de services.

Guillaume Ondzé

DONATION

Du matériel scolaire aux écoles de Loango

Divers dons composés de kits scolaires et du matériel didactique ont été remis, le 22 octobre, aux écoles du district, dans le département du Kouilou, par le groupe AOGC, en présence du député de la circonscription, Roland Bouiti Viaudo.



Une vue des dons offerts aux écoles de Loango. Ce matériel sera convenablement utilisé au profit des écoliers et des enseignants des écoles concernées », ont-ils indiqué.

Le matériel offert comprend, entre autres, vingt bureaux pour enseignants, trois cent trente-quatre livres, quatre mille cinq cents cahiers, quatre cent cinquante ardoises, vingt chaises, dix cartons de craies, deux séries de maillots, six ballons.

Dans son mot de circonstance, Casimiro Antonio, directeur général du groupe AOGC, a rappelé le partenariat fondé sur les fournitures scolaires et le matériel didactique qui existe entre sa société et les établissements scolaires du district de Loango. « Nous sommes heureux de célébrer aujourd'hui notre partenariat que l'on peut qualifier de durable puisque, ce n'est pas pour la première fois que le groupe AOGC se pré-

sente aux écoles de Loango. Ce groupe partage en commun, avec les établissements scolaires de Loango, un engagement durable de longue date fondé sur le matériel scolaire et didactique. Cela représente pour ce groupe, la preuve que les deux entités partagent les mêmes inquiétudes et les mêmes objectifs sur la qualité de l'enseignement à donner aux écoliers », a-t-il signifié.

Remerciant pour leur part le donateur, Anastasie Mouboulou Loemba et Boniface Tchitembo, respectivement directrice d'une école primaire et sous-préfet de Loango, ont promis la bonne utilisation du matériel reçu. « Nous disons grand merci au groupe AOGC qui n'est pas à son pre-

La cérémonie de remise des dons a été aussi marquée par l'attribution des prix aux meilleurs élèves de l'année dernière. En plus du matériel scolaire, le groupe AOGC a déjà effectué d'autres réalisations en faveur des habitants du district de Loango, notamment le forage d'eau, le groupe électrogène, l'aménagement de la route Loango- Pointe Indienne. Ce don est destiné aux trois établissements scolaires de ce district.

Séverin Ibara

RESPECT DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Le Congo garde le statu quo

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, Victoria Tauli-Corpuz, a rendu public, le 24 octobre à Brazzaville, un rapport sur la situation actuelle de cette minorité dans le pays.

Victoria Tauli-Corpuz a effectué, du 14 au 24 octobre, une mission sur invitation du gouvernement congolais, afin d'évaluer les progrès accomplis dans la promotion et la protection des droits des peuples autochtones, plus particulièrement les efforts déployés au niveau national pour appliquer les recommandations du rapport de son prédécesseur, James Anaya, au terme d'une visite au Congo en 2010.

La rapporteuse spéciale de l'ONU a constaté que depuis ce rapport de 2010 sur les droits des peuples autochtones, la situation de cette minorité n'a pas connu un grand changement en dépit d'un cadre juridique « exemplaire », a-t-elle reconnu, adopté en 2011. « La loi n° 5-2011 sur la promotion des peuples autochtones établit une base juridique solide pour permettre aux peuples autochtones de faire valoir leurs droits, de protéger leur culture et leurs moyens de subsistance et d'accéder aux services sociaux de base et de protéger leurs droits civils et politiques », a-t-elle souligné.

En 2015, la promotion et la protection des peuples autochtones ont été reconnues par l'article 16 de la Constitution. En juillet 2019, six projets de décrets sur neuf étaient adoptés pour mettre en œuvre la loi 2011 sur les peuples autochtones, et prévoient les mesures spéciales pour faciliter leur enregistrement à l'état civil et l'accès aux services sociaux de base et à



Victoria Tauli-Corpuz

l'éducation. Pour améliorer la qualité de vie de cette minorité, une direction générale pour la Promotion des peuples autochtones a été créée avec des antennes dans onze départements du pays. « Ces développements ont établi une architecture juridique et administrative impressionnante depuis la visite de mon prédécesseur en 2010. La plupart des préoccupations portait donc plutôt sur la rapidité, la portée et l'efficacité des mesures visant à mettre en œuvre ces dispositions juridiques pour le respect, la protection et la réalisation des droits des peuples autochtones dans la pratique », a fait savoir la rapporteuse spéciale.

Au long de son séjour dans les départements de la Sangha, de la Lékoumou, du Pool et des Plateaux, l'accès à la terre et aux ressources,

aux soins de santé primaires et à l'éducation ainsi qu' à l'emploi ont été des sujets récurrents. Victoria Tauli-Corpuz a également relevé, au nombre des préoccupations, la participation limitée des peuples autochtones aux décisions publiques et l'exploitation sexuelle des jeunes femmes autochtones.

La discrimination, un frein à l'épanouissement

Sur la situation généralisée de discrimination, d'exclusion et de marginalisation des peuples autochtones de la vie sociale, économique et politique générale de la société congolaise, Victoria

Tauli-Corpuz a noté : « L'observation de mon prédécesseur, selon laquelle les peuples autochtones occupent des positions non dominantes dans la société congolaise et ont souffert et continuent de souffrir de menaces contre leur identité distincte et leurs droits fondamentaux, reste certainement valable, et ce d'une manière que la majorité bantoue ne connaît pas ». Ce que récusent la plupart des responsables gouvernementaux, affirmant qu'il n'y a pas de discrimination à l'égard des peuples autochtones et que les défis auxquels ils sont confrontés ne leur sont pas exclusifs.

« Cependant, je ne suis pas d'accord pour dire que la discrimination et l'exclusion des peuples autochtones n'existent pas au Congo », a soutenu la rapporteuse spéciale. Elle a cité le projet de

Plan d'action national pour l'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones (2019-2022) qui indique que les peuples autochtones « ... souffrent encore de marginalisation et de discrimination dans tous les secteurs de la vie sociale ; leur accès aux services sociaux de base est un goulot d'étranglement, en particulier dans les zones les plus reculées, à savoir l'éducation, la santé, la culture, le sport, l'eau et l'énergie, mais aussi les terres et ressources et les droits civils et politiques ».

L'analphabétisme largement répandu

Selon les statistiques du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, les adolescents autochtones représentent 0,05% des élèves du premier cycle du secondaire et 0,008% des élèves du secondaire. Les filles sont particulièrement exclues de l'éducation. « Huit ans après l'adoption de la loi n°5-2011, l'analphabétisme reste largement répandu dans les communautés autochtones, y compris dans la Sangha. Le Fnuap signale que 65% des enfants autochtones âgés de 12 à 16 ans ne vont pas à l'école, contre 39% en moyenne au niveau national », a relevé Victoria Tauli-Corpuz. « Il faut donc une meilleure scolarité pour qu'ils soient pris en compte dans les sphères de prise de décisions », a-t-elle recommandé.

« La moquerie et la discrimination à l'égard des enfants autochtones à l'école, ainsi que le manque de motivation dû à un programme scolaire qui n'est pas en rapport avec leur culture, et la discrimination systématique plus large qui donne peu de chances aux enfants de réussir dans la société, contribuent tous au décrochage scolaire », note le rapport de Vic-

toria Tauli-Corpuz.

Pour les communautés autochtones, le manque de moyens financiers reste la principale raison de l'interruption de la fréquentation et des progrès scolaires. D'où la nécessité de mettre en place des programmes éducatifs culturellement adaptés pour encourager les peuples autochtones à poursuivre leurs études, notamment en leur donnant les moyens de faire connaître leurs droits et leurs propres connaissances traditionnelles.

Certaines organisations de la société civile et plusieurs ministres se sont inquiétés du fait que les écoles Ora sont exclusivement réservées aux enfants autochtones, ce qui pourrait favoriser, selon eux, une forme de ségrégation.

Signalons, en outre, que 99,8% des femmes autochtones accouchent à la maison ou en forêt, et 65% accouchent sans consultation prénatale, selon le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap).

« Les peuples autochtones ne doivent pas être considérés comme des fardeaux ou des obstacles au développement et comme des peuples arriérés et primitifs. Ils devraient être considérés comme des êtres humains qui ont la dignité et les mêmes droits que toutes les autres personnes. De plus, ils jouent un rôle d'une grande importance dans la sauvegarde et la protection de la biodiversité et des forêts. Ils sont une référence à travers leurs connaissances traditionnelles en matière de gestion des ressources naturelles, d'atténuation du changement climatique et de médecines naturelles et traditionnelles, et ils améliorent la diversité culturelle et linguistique de nos pays », conclut le rapport.

Josiane Mambou Loukoula

SOCIÉTÉ CIVILE

Des ONG congolaises et marocaines désormais partenaires

Le Club des femmes entrepreneures du Congo et trois associations de la société civile du Maroc ont signé, le 25 octobre à Brazzaville, un accord de partenariat sous la supervision du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui.

Le partenariat noué entre les associations de la société civile du Congo et du royaume Chérifien vise à renforcer la coopération Sud-Sud, a expliqué Khadija Tantaoui, une des représentantes de structures marocaines. « Le partenariat

concerne, entre autres, les secteurs de la formation, la santé, l'esthétique, l'agriculture et la transformation agro-alimentaire, la mécanique automobile, le tourisme », a précisé l'activiste marocaine. Le renforcement des échanges constructifs,

notamment dans la lutte contre la pauvreté entre le Maroc et les autres pays du continent est, selon elle, l'un des axes importants de la politique étrangère du royaume.

L'accord signé rapproche le Club des femmes entrepreneures du

Congo que dirige Séraphine Ekoa, l'Association du Sahara marocain pour le développement durable dirigée par Mokhtar Dagha, l'association La grande roue de l'espoir présidée par El Faiyouz Fatima et l'association Abi Hanifa. Selon Séraphine

Ekoa, cet accord gagnant-gagnant permettra aux associations congolaises concernées d'en tirer profit puisque le Maroc a une grande expertise dans les différents secteurs ciblés par ce partenariat.

Abondant dans le même sens, El Faiyouz Fatima a souligné que son association œuvre en faveur des personnes handicapées de sorte à leur permettre de se faire une place dans la société au même titre que les personnes valides. Autant dire que sur le plan social, cet accord de partenariat tient compte des actrices de la société civile de toutes les catégories sociales. C'est donc dans les jours à venir que cet accord signé portera des fruits sur le terrain, dans le cadre de la coopération entre les deux pays dans leur marche vers le développement.

Rominique Makaya

« Le partenariat concerne, entre autres, les secteurs de la formation, la santé, l'esthétique, l'agriculture et la transformation agro-alimentaire, la mécanique automobile, le tourisme »



Les acteurs de la société civile des deux pays

COOPÉRATION

La Centrafrique demande des armes lourdes à la Russie

En séjour à Sotchi pour participer au sommet Russie-Afrique qui s'est achevé le 24 octobre, le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, avait demandé, la veille, à son homologue russe, Vladimir Poutine, d'aider son pays, avec notamment des livraisons d'armes sophistiquées.

« La Russie fournit une aide énorme à la Centrafrique (...). Mais des armes plus lourdes sont nécessaires pour créer des forces efficaces », a souhaité le chef de l'Etat centrafricain. C'était lors d'une rencontre avec le chef du Kremlin, dans le cadre du premier sommet Russie-Afrique qui s'est tenu dans la station balnéaire russe, plus précisément sur les rives de la mer Noire. « Nous croyons que les partenaires russes nous livreront aussi des moyens létaux (...), des véhicules de combat, des mortiers et d'autres pièces d'artillerie nous permettant de faire monter en puissance nos forces de défense et de sécurité », a ajouté Faustin-Archange Touadéra.

Sur place en Centrafrique, les Russes assurent déjà la formation des militaires et des gendarmes de ce pays. Ils l'aident également à moderniser ses forces armées, ce qui a conduit Moscou à livrer récemment une « deuxième tranche d'armes » au pays, en lui permettant de couvrir « tous ses besoins en armes légères », selon le président centrafricain.

L'embargo sur les armes était total en Centrafrique depuis le début d'une guerre civile en 2013, mais en 2017, le pays a bénéficié de quelques exemptions accordées par l'ONU, notamment à la Russie et à la France, pour équiper des unités de l'armée centrafricaine en voie de reconstitution. Ce blocus a été assoupli le 14 septembre dernier lorsque le Conseil de sécurité avait voté à l'unanimité pour autoriser à nouveau la livraison d'armes d'un calibre inférieur ou égal à 14,5 mm aux forces armées centrafricaines.

Le président centrafricain a déploré le fait que les groupes armés actifs dans certaines régions de son pays « reçoivent des armes lourdes illégalement, en contournant l'embargo ». Il a poursuivi : « C'est pourquoi nous ne pouvons pas reprendre le contrôle sur l'ensemble du territoire du pays », en demandant « l'intervention » de la Russie pour que l'embargo de l'ONU soit levé.

Répondant aux préoccupations du chef de l'Etat centrafricain, Vladimir Poutine a qualifié la Centrafrique de « partenaire prometteur ». Outre

cela, les deux dirigeants ont évoqué l'enquête en cours sur le meurtre de trois journalistes russes - le reporter de guerre Orkhan Djemal, le documentariste Alexandre Rastorgouiev et le caméraman Kirill Radtchenko - en Centrafrique en juillet 2018, a indiqué le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Ils ont souligné « l'engagement des deux pays à poursuivre l'enquête afin de trouver les coupables », a-t-il précisé.

Une enquête de MBK Media, une organisation de l'ex-oligarque en exil, Mikhaïl Khodorkovski, indique que les trois journalistes assassinés enquêtaient sur la présence de mercenaires russes en Centrafrique.

Ce pays est ravagé par une guerre civile depuis que la Séléka, une coalition de groupes armés, a renversé le régime du président François Bozizé en 2013. Le 6 février 2019, le gouvernement et quatorze groupes armés ont signé un accord de paix, censé mettre un terme aux combats opposant les rebelles aux forces loyalistes mais aussi entre ces groupes armés rivaux qui contrôlent 70% du territoire.

Nestor N'Gampoula

CONGO-RCA

Échange entre Denis Sassou N'Gusso et Faustin Archange Touadéra à Sotchi

En marge du premier sommet Russie-Afrique, le chef de l'Etat congolais a échangé avec son homologue centrafricain sur les relations bilatérales et la situation prévalant à Bangui.

« Il y a eu un accord en République centrafricaine (RCA), le président Denis Sassou N'Gusso était médiateur. Nous avons besoin d'échanger pour voir l'évolution de cet accord », a indiqué le président Touadéra.

Dans le cadre de l'intégration sous-régionale, le Congo, la RCA et le Tchad, ainsi que d'autres partenaires œuvrent pour la mise en œuvre du projet du corridor 13 devant

relier les villes de Ouesso-Bangui-N'Djamena.

Le chef de l'Etat centrafricain a estimé qu'il s'agit d'un projet important pour les trois pays frontaliers. « Nous travaillons pour que ce projet puisse avoir un financement pour sa réalisation », a-t-il renchéri.

Par ailleurs, le chef de l'Etat congolais s'est entretenu avec le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, sur la crise en Libye.

« Le conseil de paix et de sécurité de l'UA a fortement

soutenu la décision prise par le comité de haut niveau au mois de juillet dernier à Niamey au Niger, consistant à l'implication effective de l'UA dans le dossier libyen et notamment la proposition d'un envoyé spécial conjoint UA-Nations unies », a expliqué Moussa Faki Mahamat.

Et d'ajouter : « Cette question est sur la table du Conseil de sécurité de l'ONU et nous sommes donc venus échanger avec le président du comité de haut niveau sur les étapes à entreprendre pour une effective implication de l'UA dans le dossier libyen ».

La Rédaction

DIPLOMATIE

Jean-Yves le Drian salue la réconciliation en cours au Cameroun

Le ministre français des Affaires étrangères a effectué, du 23 au 24 octobre, une visite dans le pays, consacrée au renforcement des liens de la France avec son allié traditionnel, à la suite de l'organisation d'un dialogue national, considéré comme un geste d'apaisement dans la crise des régions anglophones.

À l'issue d'un long entretien avec le président Paul Biya à Yaoundé, le chef de la diplomatie française s'est félicité des « efforts de paix » entrepris et proposé un « accompagnement » de la France dans ce processus. « Je suis venu pour dire combien la France voulait, avec le Cameroun, être dans une phase de relance d'une relation historique très forte », a-t-il souligné.

Jean-Yves Le Drian a, par ailleurs, appelé le président camerounais à poursuivre la « dynamique démocratique initiée » et proposé l'expertise de la France, notamment en matière de décentralisation, dans le « respect de la souveraineté et de l'unité » du Cameroun.

Comme preuve de la relance entre les deux parties, le chef de l'Etat camerounais a décoré le ministre français des Affaires étrangères de l'Ordre de la valeur, la plus haute distinction de

son pays. Lors d'une cérémonie, il lui a offert également une pipe royale, symbole, a-t-il dit, de la « sagesse ».

Du fait de la persistance de la crise dans les régions anglophones, le président Paul Biya a été amené, avec la pression de la France, de l'Union européenne et des Etats-Unis, à chercher une solution durable à cette situation. Ce qui l'avait conduit à faire libérer son principal opposant, Maurice Kamto, et une centaine de membres de son parti, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun. Ces partisans de l'opposition avaient été arrêtés fin janvier à la suite de manifestations pacifiques organisées pour protester contre les résultats de la présidentielle.

Dans le même élan, les autorités camerounaises ont organisé, du 30 septembre au 4 octobre, un « Grand dialogue national » avec l'ambition de dénouer le

conflit meurtrier qui sévit depuis deux ans dans l'ouest du pays, où des séparatistes anglophones et l'armée se livrent une guerre sans merci. Des ONG estiment que plus de trois mille personnes ont déjà trouvé la mort dans le conflit.

Un blason redoré à l'international

La volonté affichée par le pouvoir pour résoudre la crise dans les régions anglophones a redoré son blason à l'international et replacé le Cameroun au centre de l'échiquier africain. C'est ainsi que Paul Biya a reçu, le 10 octobre, le soutien du président français, Emmanuel Macron, à Lyon, en marge d'une réunion du Fonds pour la lutte contre le sida. Il est de nouveau attendu en France pour le forum de la paix les 12 et 13 novembre à Paris.

Durant son séjour, Jean-Yves le



Jean-Yves le Drian

Drian a reçu les responsables de partis, dont Maurice Kamto, avec lesquels il a évoqué la situation qui prévaut au Cameroun. « Nous

savons que c'est une étape importante mais que ce n'est pas encore l'aboutissement », a-t-il déclaré, en référence au dialogue national qui y avait été organisé. Paris veut être au « rendez-vous pour éventuellement appuyer, assister, coopérer en raison de la longue histoire que nous avons ensemble », a-t-il indiqué, ajoutant que la France, premier investisseur étranger au Cameroun, souhaite aussi valoriser cet atout « dans le domaine des infrastructures, de l'énergie, du développement ».

Après Yaoundé, Jean-Yves Le Drian s'est rendu à Douala, la capitale économique ainsi que dans le nord, une région sous la menace du groupe djihadiste Boko Haram, pour marquer le soutien de son pays au Cameroun dans la lutte antiterroriste.

N.N'G.

GENRE

Pierre Nkurunziza annonce la création d'une banque pour les femmes

Le chef de l'Etat burundais a fait sa révélation à l'ouverture de la deuxième conférence internationale des femmes leaders qui s'est tenue à Bujumbura, la capitale de son pays, du 23 au 26 octobre.

A partir du thème de la conférence intitulé « Femme de destinée lève-toi, prends courage et agis car la consolidation de la paix te concerne », le président de la République du Burundi a émis le vœu de voir les participants s'engager, entre autres, au renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles, « afin d'améliorer leur participation à la réconciliation nationale et à la consolidation de la paix, et surtout au développement socioéconomique du Burundi ».

Ensuite, les associations et groupements de femmes doivent jouer leur rôle dans « la construction communautaire ; la participation des femmes à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix, et aux décisions prises en vue de la prévention et du règlement de conflit ».

Pierre Nkurunziza a estimé qu'« Associer les femmes au processus de paix élargit les perspectives, favorise l'ouverture et la diversité, et permet aux artisans de la paix de répondre aux préoccupations dans un large éventail des parties prenantes », ajoutant : « Cela nous conduit de manière avérée à une paix plus durable ».

Pour sa part, après avoir relevé l'importance de la rencontre, la sous-secrétaire générale pour l'Afrique, département des Affaires



Une vue des premières dames d'Afrique

politiques et de la consolidation de la paix, Binta Kéita, a expliqué qu'elle s'inscrit dans une démarche de préparation des élections, « dans un environnement apaisé ».

Par ailleurs, elle a reconnu que de nombreux conflits ont été résolus grâce à « la bonne volonté des femmes et des hommes qui ont rejeté ensemble la violence comme la seule voie de recours à la résolution des conflits ».

« Nous avons besoin des deux genres pour consolider la paix. Cela implique que les femmes, aux côtés des hommes, aient le courage de dire non à la violence. Ayons le courage d'accueillir la diversité afin de prôner un dialogue continu et inclusif qui place le Burundi au-delà des intérêts partisans. Dès lors, la règle

d'or de conduite est la tolérance mutuelle. D'où la nécessité d'un consensus sur l'importance d'un débat contradictoire car la tolérance est une vertu qui rend la paix possible », a plaidé Binta Kéita.

Par son intermédiaire, l'Union africaine réitère, a-t-elle dit, « la volonté de l'Afrique de s'attaquer à toutes les barrières qui entravent l'émancipation des femmes et des filles, et de renforcer leurs actions et droits dans des domaines prioritaires tels que l'éducation, la santé et la participation à la prise des décisions à tous les niveaux, l'autonomisation économique, la paix et la sécurité ». En outre, elle a demandé à la communauté internationale et aux partenaires du Burundi d'appuyer

financièrement la mise en œuvre de ce plan d'action.

Une soirée blanche en faveur de la paix

À la veille de l'ouverture de la conférence internationale des femmes leaders, l'épouse du chef de l'Etat burundais, Denise Nkurunziza, avait convié ses consœurs premières dames d'Afrique à une soirée de prière autour d'un repas. La cérémonie dînatoire a eu pour objectif de remercier l'Éternel Dieu pour la paix au Burundi et en Afrique, mais également, de remettre entre ses mains toutes les activités liées à cette rencontre à laquelle plusieurs premières dames ont pris part, dont l'épouse du chef de l'Etat congolais, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de l'Or-

ganisation des premières dames d'Afrique pour le développement. Lors du dîner, hommes et femmes vêtus de blanc ont tous imploré la grâce divine par des cantiques d'adoration de l'Éternel interprétés par la chorale Vicity de l'église du Rocher, dans une atmosphère particulière, puisque la couleur blanche symbolise la pureté, la propreté, l'innocence, la virginité et la perfection qui apportent brillance et éclat.

La soirée a été également marquée par la remise, aux premières dames, des tableaux portrait de Denise Nkurunziza, une façon de lui rendre hommage non seulement pour la paix retrouvée, mais aussi pour son initiative d'organiser la deuxième conférence internationale des femmes leaders.

Yvette Reine Dzaba

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES FEMMES LEADERS

Plus de sept cents participants aux assises de Burundi

Bujumbura a abrité, du 24 au 26 octobre, la deuxième édition de la rencontre, sous le patronage de la première dame du pays, Denise Nkurunziza. Le Congo a été représenté par l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad).

Organisée sur le thème « Femme de destinée, lèves-toi, prends courage et agis car la consolidation de la paix te concerne », la rencontre avait pour objectif, entre autres, de faciliter l'échange des expériences en matière de leadership et la compétence des mères.

A cette occasion, les participants avaient développé, dans des ateliers, des sous-thèmes suivants : le rôle de la femme, de la jeunesse, et des leaders communautaires

dans la consolidation de la paix. Cette deuxième édition de la Conférence internationale des femmes leaders fait suite à la première, qui s'est tenue en 2018 toujours à Bujumbura, sur le thème « Femmes de destinée, lèves-toi, prends courage et agis car l'affaire te concerne ». Bien que la femme soit à l'avant-garde de la lutte pour le bien-être familial et communautaire, son rôle a été depuis longtemps sous-estimé. Son

absence aux processus de prise de décisions a également affecté négativement des familles et des sociétés.

Pas développement durable sans la paix

Aussi lourd que puisse être l'investissement des femmes dans les processus de prise de décisions et dans l'augmentation de la production, sans la paix, il ne peut y avoir de développement durable.

De même, la consolidation de la paix est une réalité, lorsque les citoyens reçoivent les biens et services, dont ils ont besoin.

Au cours de cette conférence, les femmes, mères de famille, sont invitées à œuvrer dans la promotion de la paix et du développement afin non seulement de maintenir la stabilité politique, sociale et économique, mais aussi de multiplier les dividendes de la paix qui est le seul capital pour tout type

d'investissements visant le développement.

En ce qui concerne le Congo, sous la houlette de sa première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, la femme congolaise a déjà démontré sa participation active, comme l'indique l'acte constitutif de l'Unesco qui stipule : « Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Ainsi, la femme est invitée à se lever pour se positionner en force pour la paix dans son foyer, son village, son pays, son continent et dans le monde.

Signalons que la conférence internationale des femmes leaders s'est tenue à proximité du célèbre lac Tanganyika, l'un des grands lacs d'Afrique, deuxième par la surface, après le lac Victoria, le troisième au monde par le volume après la mer Caspienne et le lac Baïkal, le deuxième au monde par la profondeur après le lac Baïkal, et le plus long lac d'eau douce du monde. Il contient 18 % du volume libre de surface du monde.

La Rédaction

« Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».



Le site abritant la conférence internationale

SANTÉ

Le déficit de financement de la tuberculose persiste

Plusieurs nouvelles technologies sont en préparation pour diagnostiquer et traiter la maladie, notamment un vaccin prometteur qui pourrait empêcher les personnes atteintes de la forme latente de la développer, selon le dernier rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le vaccin M72 / AS01E a montré une efficacité vaccinale de 54% chez les adultes séronégatifs pour le VIH infectés par la tuberculose au Kenya, en Afrique du Sud et en Zambie. Le résultat, décrit par le rapport comme «sans précédent au cours des décennies de recherche sur le vaccin antituberculeux en termes de signification clinique et de force des données probantes», pourrait transformer les efforts mondiaux de prévention de la tuberculose.

Selon le «Global tuberculosis report 2019», environ 1,7 milliard de personnes sont infectées par la tuberculose et risquent de développer la maladie. Cependant, plusieurs questions persistent, telles que la capacité du vaccin à protéger tout le monde. Le vaccin est l'un des vingt-trois médicaments, schémas thérapeutiques combinés et candidats-vaccins en cours d'essais cliniques mis en évidence par l'OMS dans le rapport. Développer un vaccin pour réduire le risque d'infection tuberculeuse chez les personnes atteintes de tuberculose latente, un diagnostic rapide à utiliser sur le lieu de traitement et des schémas thérapeutiques plus simples et plus courts pour la tuberculose Priorité R&D. Selon le rapport, le financement des donateurs extérieurs représentait 38% des fonds disponibles dans vingt-cinq pays à forte charge de tuberculose, à l'exclusion des pays comprenant le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Cependant, certains de ces pays fortement touchés par la maladie souffrent toujours de déficits de financement, même avec l'aide combinée des donateurs nationaux et internationaux, à en croire le rapport. Au Liberia, 77% du financement nécessaire à la lutte antituberculeuse n'est pas disponible, suivi de 75% en Corée du Nord et de 72% en Tanzanie. En République démocratique du Congo, où l'épidémie d'Ebola est en cours, le déficit de financement est de 41%. Les gouvernements nationaux et les gouvernements donateurs ont été invités à déployer davantage d'efforts collectifs au lieu de déplacer le fardeau. S'y ajoutent les problèmes de tarification et de brevet.

Noël Ndong

PALUDISME

Le manque de moyens freine la stratégie nationale d'éradication de la maladie

Selon un récent rapport d'experts, l'absence des produits consommables pour les tests de diagnostic rapides et d'un mécanisme de suivi ne permettent pas au Congo d'atteindre son objectif de réduire la maladie de moitié d'ici à 2023.

L'étude intitulée «Malaria futures for Africa» (MalaFa) pour l'Afrique centrale est une extension de l'étude globale consacrée à la lutte contre le paludisme dans le monde. Les résultats de l'enquête ont été présentés à Abuja (Nigeria), le 22 octobre, en marge d'une conférence internationale organisée par le

la qualité du système sanitaire local. « L'achat centralisé de médicaments n'intégrait pas encore les produits consommables pour les tests de diagnostic rapides, ce qui a entraîné une utilisation continue des microscopes. La mauvaise surveillance, l'absence de données sur l'incidence

leur étude, les enquêteurs ont pu interroger des personnes sur le terrain, lesquelles ont noté une diminution de l'appui des donateurs, en particulier le retrait du Fonds mondial du Congo.

Le rapport a souligné le fait que le pays s'était engagé à supporter ses propres programmes de santé pendant le boom pétrolier, avant de devenir complètement dépendant du Fonds mondial. Les personnes interrogées disent ne pas être au courant du budget national consacré au paludisme ni du fait que le financement était réservé à une activité spécifique contre cette maladie. « Il y avait de l'optimisme sur le fait que le nombre de décès pourrait être réduit de moitié d'ici à 2023 si des changements dans les stratégies de distribution et un investissement accru étaient réalisés. Actuellement, sans surveillance fournissant des données précises, il n'est pas possible de suivre l'évolution des objectifs », ont conclu les enquêteurs.

Fiacre Kombo

« Il y avait de l'optimisme sur le fait que le nombre de décès pourrait être réduit de moitié d'ici à 2023 si des changements dans les stratégies de distribution et un investissement accru étaient réalisés. Actuellement, sans surveillance fournissant des données précises, il n'est pas possible de suivre l'évolution des objectifs »

Partenariat Roll Back Malaria. Dans un chapitre consacré à la République du Congo, le Dr Richard Kamwi, ambassadeur des pays participants à l'initiative Elimination 8, et le Dr Parfait Touré, responsable des programmes d'accès en Afrique de l'ouest et centrale pour Novartis Social Business, ont fustigé

ainsi que l'absence de suivi et d'évaluation des activités de programme ont été considérées comme des obstacles majeurs à l'élimination », soulignent les auteurs du rapport.

Le paludisme est la cinquième cause de décès dans le pays et également la troisième cause de décès prématurés. Au cours de

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

La commission nationale de suivi et d'évaluation lance ses travaux

Mise en place par décret n° 2019-160 du 26 juin 2019, la structure se chargera de mener des réflexions et des études en vue de définir une feuille de route destinée à promouvoir les exportations vers les autres pays signataires de l'Accord.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cet Accord, le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, Alphonse Claude N'Silou, a ouvert les travaux le 25 octobre à Brazzaville. En effet, la mise en place de la commission nationale vise à élaborer la stratégie censée rehausser les capacités de production et d'exportation du secteur privé du Congo et intensifier le commerce avec les marchés de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

La structure aura, entre autres objectifs, de faire des recommandations au gouvernement sur

toutes les questions relatives à la mise en œuvre de l'Accord, ainsi que sur les projets des textes législatifs et réglementaires indispensables à l'aboutissement dudit Accord.

Ouvrant les travaux, le ministre Alphonse Claude N'Silou a relevé que le Congo disposera d'un délai de dix ans à compter du 1er juillet 2020, pour restructurer son économie et adopter des mesures ciblées destinées à promouvoir son secteur productif.

« La Zlecaf va servir de locomotive au développement de l'Afrique. Elle va favoriser l'industrialisation des économies et l'augmentation



des échanges commerciaux régionaux. Elle va également améliorer l'efficacité des marchés et réduire les coûts de la conduite des affaires en permettant des économies d'échelle », a indiqué le ministre d'Etat, qui ajouta que cette zone va faciliter les échanges, les investissements et

créer de nombreux emplois.

Notons que la Zlecaf vise essentiellement l'élimination progressive des barrières tarifaires au commerce intra-africain, notamment les droits de douanes afin d'ouvrir les portes à un gigantesque marché continental, unique et intégré. Celui-ci représente plus de 1,2 milliard d'habitants avec un produit intérieur brut cumulé supérieur à 2500 milliards de dollars, dans lequel vont circuler biens, services, marchandises, capitaux et plus tard des personnes.

L'Accord portant création de la Zlecaf a franchi le seuil de la ratification. Le 12e sommet extraordinaire de Niamey a été le point de départ. A cet effet, six instruments opérationnels consacrés à la phase de lancement de la Zlecaf ont été adop-

tés par les chefs d'Etat et de gouvernement, à savoir les règles d'origine convenues, le portail de négociation en ligne protégé par un mot de passe, le système panafricain de paiement et de règlements, le mécanisme continental en ligne de suivi, de notification et d'élimination des obstacles non tarifaires, l'application de la Zlecaf basée sur le web et mobile pour les entreprises et enfin le tableau de bord de l'Observatoire africain du commerce.

A ce jour, cinquante-quatre Etats sur cinquante-cinq que compte l'Afrique ont signé l'Accord favorisant ainsi la création de la Zlecaf. Vingt-sept Etats l'ont déjà signé et ratifié. Seul l'Erythrée ne l'a pas encore signé.



Déclaration du premier sommet Russie – Afrique (Sotchi, le 24 octobre 2019)

Nous, chefs d'État et de gouvernement de la Fédération de Russie et des États africains reconnus par l'Organisation des Nations unies (ci-après dénommés également «la Fédération de Russie et les États africains»), et les représentants des organisations économiques régionales africaines de premier plan, réunis le 24 octobre 2019 à Sotchi (Fédération de Russie) pour participer au premier sommet Russie-Afrique,

nous appuyant sur les relations amicales existant entre la Fédération de Russie et les États africains et les traditions de la lutte commune pour la décolonisation et l'établissement de l'indépendance des États africains, aussi bien que sur l'expérience considérable de coopération polyvalente et mutuellement avantageuse répondant aux intérêts de nos peuples,

attachés aux principes et aux objectifs fondamentaux de la Charte des Nations unies, ainsi qu'aux normes du droit international, et notant la nécessité de leur strict respect par tous les États,

exprimant la ferme détermination à contribuer par tous les moyens à la paix et à la sécurité internationales, à la construction d'un système de relations internationales plus juste et plus équitable, basé sur les principes du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, de la préservation de l'identité nationale et de la diversité des civilisations,

notant la coïncidence ou la proximité des approches à de nombreuses questions sur l'agenda mondial et régional,

partageant et soutenant les buts des États africains inscrits dans leur programme social et économique «Agenda 2063» adopté en janvier 2015 au cours de la 24e Assemblée de l'Union africaine, aussi bien que ceux de l'Agenda 2030 pour le développement durable approuvé par la résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations unies du 25 septembre 2015,

confirmant l'engagement ferme pour le développement progressif de l'interaction tous azimuts entre la Russie, les États africains et les organisations sous-régionales africaines de premier plan,

agissant en conformité avec les normes de la législation nationale de la Fédération de Russie et des États africains, sommes convenus de ce qui suit:

Création du mécanisme de partenariat par dialogue

1. Établir le Forum du partenariat Russie – Afrique afin de coordonner le développement des relations russo-africaines, déterminer comme son organe suprême le sommet Russie – Afrique qui sera convoqué tous les trois ans.

2. Pendant la période entre les sommets, tenir en Fédération de Russie des consultations politiques annuelles entre les ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie et des États africains qui sont présidents actuel, précédent et prochain de l'Union africaine.

Coopération politique

3. Développer un dialogue équitable en tenant compte des intérêts de la Fédération de Russie et des États africains sur la base d'un ordre mondial polycentrique. Se prononcer contre la révision des principes et des normes

du droit international universellement reconnues et de la Charte des Nations unies, aussi bien que contre la pratique des mesures unilatérales et de l'imposition des approches qui minent les intérêts communs de la communauté internationale en général.

4. Collaborer étroitement dans la réalisation des buts et des principes de la Charte des Nations unies, assurer le rôle actif des Nations unies dans les affaires internationales, surtout en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Coordonner les efforts dans le domaine de la réforme des Nations unies, y compris son Conseil de sécurité, et du renforcement des capacités des Nations unies pour faire face aux défis et aux menaces mondiaux, qu'ils soient actuels ou à venir.

5. Renforcer la gestion globale, considérer la nécessité de réformer le Conseil de sécurité des Nations unies compte tenu des réalités géopolitiques afin de lui donner un caractère plus représentatif grâce à une large participation des États africains.

6. Tenir des consultations ordinaires et extraordinaires entre la Mission permanente de la Fédération de Russie et les missions permanentes des États africains auprès des Nations unies. Augmenter davantage le niveau des contacts et de la coordination entre la Russie et les membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies représentant les États africains aux fins de travailler ensemble pour promouvoir des intérêts communs.

7. Élargir la coopération au sein d'autres organisations internationales, recourir plus souvent à la pratique du soutien mutuel lors des élections à leurs organes directeurs et de la prise de décisions sur des questions d'importance particulière pour la Fédération de Russie et les États africains.

8. Contribuer à approfondir le partenariat Brics-Afrique, l'interaction entre les États de Brics et les États africains visant à renforcer les mécanismes collectifs de la gestion globale dans le cadre du système multipolaire des relations internationales, avec un rôle significatif des pays en voie de développement et des pays émergents, aussi bien qu'à assurer leur développement social et économique durable dans le contexte de la quatrième révolution industrielle.

9. Intensifier les contacts interparlementaires russo-africains, coordonner les efforts pour assurer la prise des décisions et l'adoption des résolutions favorables pour la Fédération de Russie et les États africains au cours des événements parlementaires internationaux. Contribuer à l'établissement d'un dialogue régulier entre l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie et les parlements nationaux des pays d'Afrique, ainsi qu'à la création des groupes d'amitié bilatéraux entre eux.

10. Développer les contacts interpersonnels entre la Russie et les États africains en profitant des possibilités offertes par les organisations non-gouvernementales et les différents forums, y compris ceux de jeunesse.

Interaction dans le domaine de l'assurance de la sécurité

11. Favoriser le développement de la coopération pour combattre les défis traditionnels et modernes dans le do-

main de la sécurité, avant tout le terrorisme international dans toutes ses formes et manifestations, aussi bien que l'extrémisme, la criminalité transnationale, le trafic illicite des stupéfiants, des substances psychotropes et de leurs précurseurs. Coopérer sur le parcours antiterroriste et anti-extrémiste sur la base du droit international, avant tout de la Charte des Nations unies, des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies.

12. Afin de lutter contre la criminalité organisée, le trafic illicite des stupéfiants, la traite des êtres humains, le trafic illicite des armes, le blanchiment d'argent, l'immigration clandestine et la piraterie, intensifier les contacts entre les organes de maintien de l'ordre public et les services spéciaux de la Fédération de Russie et des États africains, notamment entre le ministère des Affaires intérieures de la Fédération de Russie et les organisations de coopération policière des États africains.

13. Coordonner les efforts et échanger l'expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, y compris dans le cadre des programmes communs pour le renforcement des capacités des États africains intéressés et du personnel de maintien de la paix, réalisés dans les établissements de formation spécialisée de la Fédération de Russie et des États africains.

14. Exhorter la communauté internationale à entreprendre des actions communes ultérieures et à appliquer des efforts plus complexes afin de lutter contre tous les groupes terroristes indépendamment de leurs formes et idéologies, aussi bien que contre l'augmentation ultérieure de la criminalité organisée afin d'éliminer la menace terroriste. Appeler tous les États membres des Nations unies à continuer les actions et les mesures concrètes pour élaborer une législation concernant le règlement de l'activité des réseaux sociaux, l'interdiction ou la limitation de l'utilisation des organisations non-gouvernementales et caritatives à des fins illicites, aussi bien que la poursuite des personnes et des organisations octroyant toute forme de soutien aux entités ou aux personnes impliquées dans l'activité terroriste, y compris en continuant les mesures visant à empêcher le recrutement des membres des groupes terroristes et favorisant l'élimination des sources du financement des terroristes.

15. Poursuivre la coopération étroite pour le règlement et la prévention des conflits en Afrique dans le cadre de la réalisation de l'initiative de l'Union africaine pour la cessation des hostilités en Afrique d'ici à 2020. Le principe des «solutions africaines aux problèmes africains» doit rester fondamental pour le règlement des conflits.

16. Coopérer afin d'assurer l'intégrité, la viabilité et l'universalisation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui a confirmé le potentiel de la structure équilibrée des obligations qui y sont inscrites sur trois composantes clés – non-prolifération des armes nucléaires, utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, désarmement. S'opposer aux tentatives de déstabiliser l'architecture existante des accords juridiques internationaux en matière de maîtrise

des armements, de non-prolifération et de désarmement.

17. Entreprendre des efforts communs visant à la prévention de la course aux armements dans l'espace. Travailler ensemble dans le cadre des organisations internationales et forums pertinents afin de promouvoir les différentes initiatives constructives visant à l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques. Soutenir les efforts en vue d'établir un instrument multilatéral juridiquement contraignant pour établir les garanties fiables du non-déploiement de tous les types d'armes en orbite terrestre, basé sur le projet de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et du recours à la force ou à la menace de la force contre les objets spatiaux. Déclarer sur les forums internationaux pertinents que la Fédération de Russie et les États africains, tout en notant la politique du non-déploiement en premier d'armes dans l'espace déclarée par la Fédération de Russie, feront tous les efforts possibles afin d'empêcher la transformation de l'espace en un théâtre d'affrontement militaire et d'assurer la sécurité des activités dans l'espace. Appeler tous les pays disposant de capacités spatiales à suivre leur exemple. Examiner les possibilités de coopération entre la Fédération de Russie et les États africains dans l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques et développer la coopération et l'échange de données techniques avec l'Agence spatiale africaine.

18. La Fédération de Russie et les États africains qui sont parties à la Convention sur l'interdiction des armes biologiques du 16 décembre 1971 (CABT) et à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques du 13 janvier 1993 (CIAC), s'obligent à respecter et à renforcer les dites Conventions, y compris par l'adoption du Protocole à la CABT qui prévoit, entre autres, un mécanisme efficace pour la vérification de leur réalisation. Entreprendre des efforts communs actifs pour lutter contre l'activité suspecte du point de vue de la CABT. La Fédération de Russie et les États africains parties à la CABT et à la CIAC soulignent l'inadmissibilité de la création des mécanismes internationaux qui doublent les fonctions de la CABT en contournant le Conseil de sécurité des Nations unies. En réponse aux menaces du terrorisme chimique et biologique, la Fédération de Russie et les États africains parties à la CABT et à la CIAC insistent sur la nécessité de lancer des négociations multilatérales sur une convention internationale pour la suppression des actes de terrorisme chimique et biologique.

19. Entreprendre des efforts pour améliorer la situation en matière de sécurité internationale, augmenter progressivement le niveau de la confiance interétatique et renforcer la stabilité globale et régionale en s'appuyant sur le principe de la sécurité égale et indivisible pour tous les États. Prêter une attention particulière dans ce contexte au maintien et au renforcement de l'architecture internationale de maîtrise des armements et de non-prolifération.

20. Intensifier la coopération dans le domaine de reconstruction et de développement après-conflit sur le continent africain par la réalisation des programmes du renforcement des capacités et des projets d'infrastructure. Saluer le rôle que le Centre de l'Union

Déclaration du premier sommet Russie – Afrique ...

africaine de reconstruction et de développement après-conflit peut jouer à cette fin.

21. Exprimer la préoccupation par le fait que les technologies d'information et de communications modernes peuvent être utilisées à des fins incompatibles avec les objectifs de maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité internationales, y compris à des fins terroristes et autres fins criminelles. Favoriser le développement de la coopération russo-africaine dans le domaine de la sécurité informatique internationale. Entreprendre des efforts afin de consolider les positions et coordonner les actions au sein des plates-formes internationales pertinentes.

22. Coopérer dans le domaine des technologies d'information et de communications en se basant sur la nécessité de travailler davantage sous l'égide des Nations unies sur les règles du comportement responsable des États dans l'espace informationnel fixant les principes de non-recours à la force, de respect de la souveraineté d'État, de non-ingérence dans les affaires intérieures des États et prévoyant l'utilisation de ces technologies uniquement à des fins pacifiques, et soutenir également les efforts de la communauté internationale visant à la prévention des conflits dans l'espace informationnel et à la réduction de la « fracture numérique ».

Coopération économique et commerciale

23. Unir les efforts pour faciliter le commerce, les investissements et le développement durable afin de donner un caractère plus social au système économique global. S'opposer à toutes manifestations de l'approche unilatérale, du protectionnisme et de la discrimination, soutenir le régime du commerce mondial basé sur les règles de l'Organisation mondiale du commerce.

24. Soutenir les entrepreneurs russes et africains dans leur exploration des voies de coopération mutuellement avantageuse. Les participants au sommet Russie-Afrique apprécient hautement les résultats du sommet extraordinaire de l'Union africaine qui a eu lieu à Niamey (République du Niger) en juillet 2019, y compris la création de la Zone de libre-échange sur le continent africain. La Fédération de Russie exprime sa volonté de collaborer avec les États africains dans le commerce, l'industrie et la simplification de l'activité d'investissement, tout en examinant les moyens de soutenir les efforts des États africains pour l'encouragement de l'interaction entre eux, le développement de l'infrastructure et l'industrialisation.

25. Entreprendre des mesures pour définir les vecteurs prometteurs du partenariat économique, commercial et d'investissement entre la Fédération de Russie et l'Union africaine, aussi bien que les organisations régionales majeures de l'Afrique-l'Union du Maghreb arabe, le G5 Sahel, la Communauté de développement de l'Afrique australe, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté de l'Afrique de l'est, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Organisation intergouvernementale pour le développement.

26. Faire des efforts pour augmenter

considérablement le chiffre d'affaires entre la Fédération de Russie et les États africains, diversifier sa nomenclature, y compris par l'augmentation de la part de la production agricole dans les importations et les exportations. Aider le fonctionnement des commissions et des comités intergouvernementaux russo-africains bilatéraux existants pour la coopération commerciale, économique, scientifique et technique, faciliter la création des nouveaux mécanismes de partenariat pareils entre la Fédération de Russie et les États africains. Encourager la participation active des milieux d'affaires aux expositions, aux foires et aux congrès en Russie et dans les États africains, développer la pratique d'échange de missions d'affaires.

27. Favoriser le développement de la coopération commerciale et économique entre la Communauté économique eurasiennne et les États africains.

28. Faciliter le développement de la coopération pour assurer la sécurité énergétique, y compris la diversification des ressources énergétiques, l'utilisation des énergies renouvelables et la mise en œuvre des projets conjoints dans le domaine de l'énergie nucléaire civile. Poursuivre l'interaction mutuellement avantageuse dans le domaine pétrolier et gazier.

29. Prêter une assistance nécessaire aux sociétés russes majeures qui travaillent sur les marchés africains et aux entrepreneurs des États africains qui envisagent de travailler en Fédération de Russie en assurant l'amélioration mutuelle du climat d'investissement et d'affaires et offrant d'éventuelles préférences ciblées.

30. Mener une lutte commune contre le diktat politique et le chantage monétaire dans la coopération commerciale et économique mondiale, réprimer le désir de certains pays de s'approprier le droit exclusif de déterminer la pertinence et les paramètres acceptables de l'interaction légitime entre d'autres pays, éviter la manipulation des exigences du régime mondial de non-prolifération afin d'exercer la pression sur les États indésirables et de provoquer une concurrence déloyale.

Coopération judiciaire

31. Rester attachés aux principes du droit international tels que reflétés dans la Charte des Nations unies et dans la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la Charte des Nations unies du 24 octobre 1970.

32. Souligner le fait que le principe de l'égalité souveraine est particulièrement important pour assurer la stabilité des relations internationales.

33. Rester attachés au principe selon lequel les États s'abstiennent du recours à la force ou à la menace de la force en violation de la Charte des Nations unies, et condamner les interventions militaires unilatérales.

34. Soutenir le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États et condamner en tant que violation de ce principe toute ingérence de certains États dans les affaires intérieures d'autres États afin d'organiser la destitution des gouvernements légitimes. Considérer l'application ex-

traterritoriale du droit national par des États en violation du droit international comme un des exemples de la violation du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

35. Réaffirmer le principe du règlement pacifique des différends en favorisant ainsi la détente et l'établissement de la coopération pacifique entre les États.

36. Partager l'avis que l'implémentation de bonne foi des principes et des normes du droit international universellement reconnus exclut la pratique des doubles standards ou l'imposition par certains États de leur volonté aux autres États. Considérer l'application des mesures coercitives unilatérales non basées sur le droit international, également connues comme les sanctions unilatérales, comme un exemple d'une telle pratique. L'application de mesures coercitives unilatérales par les États outre les mesures prises par le Conseil de sécurité des Nations unies peut priver ces dernières d'objet et d'objectifs, porter atteinte à leur intégrité et leur efficacité.

37. Souligner l'importance permanente pour la Fédération de Russie et les États africains du principe universellement reconnu de l'égalité en droits et de l'autodétermination des peuples, devenu le cadre juridique du processus de décolonisation.

Coopération scientifique, technique, humanitaire et informatique

38. Faciliter la coopération dans le domaine des projets conjoints de recherche scientifique, l'élargissement de contacts entre les universités et les centres de recherche majeurs de la Fédération de Russie et des États africains, l'organisation des conférences et des séminaires scientifiques, encourager les échanges ultérieurs, l'enseignement conjoint, la coopération dans la sphère académique, culturelle, de l'éducation, des technologies, du sport, de la santé, du tourisme et des médias.

39. Renforcer les systèmes nationaux de la santé publique et augmenter leur fiabilité et stabilité dans la lutte contre les épidémies, les pandémies et les autres problèmes dans le domaine de la santé publique. Les efforts communs doivent viser, entre autres, au développement des capacités nationales et locales par la consolidation des systèmes de la santé publique compétents, productifs, responsables, transparents, équitables et contrôlables par l'État, ce qui doit améliorer la qualité des services médicaux de base, augmenter le nombre des recherches et des développements, renforcer les capacités économiques des prestataires de services médicaux.

40. Examiner la possibilité de la coopération dans le domaine de la prévention et de la gestion des catastrophes naturelles et des épidémies, discuter les moyens de renforcer la coopération dans tels domaines que l'aide humanitaire, la lutte contre le changement climatique, la sécheresse et la désertification, la prévention et la gestion des catastrophes, aussi bien que le suivi et la prévision des situations d'urgence.

41. Développer la coopération dans le domaine de l'enseignement, mettre en place des programmes de formation professionnelle et des échanges académiques afin de favoriser la stabilité sociale en protégeant et en habilitant les gens, avant tout les jeunes, les femmes

et les personnes handicapées, en facilitant l'accessibilité de l'enseignement, de la formation technique et professionnelle. Les participants au sommet Russie-Afrique ont confirmé que l'éducation de qualité et le développement des compétences de l'application des connaissances acquises par les jeunes et les femmes peuvent devenir une force motrice des transformations économiques structurelles et de l'industrialisation dans les États africains, aussi bien qu'une base pour le renforcement du potentiel industriel indispensable pour la diversification économique.

42. Respecter la diversité des civilisations et souligner ses avantages, insister que les contacts interpersonnels et les échanges culturels sont extrêmement importants pour le développement de la compréhension mutuelle, de l'amitié et de la coopération entre les peuples de la Fédération de Russie et des États africains. Encourager les échanges ultérieurs, l'éducation mutuelle et la coopération dans le domaine de la culture et de l'enseignement.

43. Élargir la coopération dans la sphère de l'information, y compris le renforcement des relations entre les médias nationaux, les échanges de contenu, la formation, y compris continue, des journalistes, les contacts à travers les ministères et les agences concernés. Renforcer le cadre juridique et contractuel de la coopération dans le domaine de la communication et des médias. Favoriser l'intégration mutuelle des médias russes et africains dans les réseaux nationaux de diffusion numérique par antenne et par câble. Favoriser l'ouverture des bureaux des médias russes et africains sur les territoires respectifs des pays d'Afrique et de la Fédération de Russie.

44. Examiner les perspectives pour la coopération scientifique et technique dans le domaine de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.

Coopération environnementale

45. Intensifier les efforts pour lutter contre le changement climatique en Afrique, assurer le transfert des technologies pertinentes, renforcer les capacités et élargir les possibilités des États africains pour améliorer leur viabilité et la capacité d'adaptation aux conséquences négatives du changement climatique.

46. Saluer les résultats du sommet sur le changement climatique tenu le 23 septembre 2019 à New York sur l'initiative du secrétaire général des Nations unies et soutenir l'appel commun à l'action visant à assurer l'adaptation et la résistance des États aux conséquences négatives du changement climatique. Encourager les pays à se joindre à cet appel et à prendre des mesures pertinentes, surtout en Afrique.

47. Appeler à un processus ciblé et compréhensif pour le réapprovisionnement des ressources du Fonds vert pour le climat et à l'intensification des efforts pour lutter contre le changement climatique, tout en soulignant que le financement des mesures pour la lutte contre le changement climatique ne doit pas entraîner l'augmentation de la dette des États, surtout des États africains, ni menacer leur souveraineté.

AFRIQUE/ RUSSIE

Moscou relance l'université Patrice-Lumumba

Pour retrouver son influence sur le continent, la Russie a décidé de relancer l'université d'amitié entre les peuples, plus connue sous le nom du héros indépendantiste congolais assassiné, qui a formé depuis les années 1960 des milliers d'étudiants africains.

La Russie ambitionne de renouer avec l'Afrique, en relançant son université moscovite d'amitié entre les peuples, qui formait des élites africaines à l'époque soviétique. Distancé par la Chine et les Occidentaux, Moscou opère un retour remarqué sur le continent africain. Au cœur de cette stratégie d'influence, l'Université moscovite d'amitié entre les peuples, appelée à l'époque soviétique (de 1961 à 1992) université Patrice-Lumumba, qui était une pierre angulaire du soft power de l'URSS.

Cette université avait fait les beaux jours de la politique «internationaliste» de l'URSS dans le tiers monde. Construite au plus fort de la décolonisation africaine et des tentatives de récupération des pays non-alignés par Moscou, elle a perdu sa raison d'être en 1991 avec la chute du communisme et l'implosion de l'URSS. En pleine Guerre froide, c'est elle qui a formé des générations d'ingénieurs, de médecins et de dirigeants africains. Parmi les plus connus, les présidents sud-africain, Thabo Mbeki; nigérien, Olusegun Obasanjo; angolais, Eduardo Dos Santos; et son successeur Joao Lourenço; namibien, Sam Nujoma et bien d'autres. Une stratégie d'influence en pleine décolonisation.

Après la chute de l'Union soviétique et la crise économique qui a suivi, ce haut lieu de l'éducation n'intéressait plus grand monde, faisant davantage les gros titres pour les attaques racistes sur son campus, que pour son haut niveau d'éducation.

Plus de mille deux cents cadres et scientifiques africains formés par les universités russes

Selon Vladimir Filippov, son recteur actuel, l'université a tourné cette page sombre et retrouve son rôle dans le soft-power russe. Et cela à l'heure où la Russie cherche à faire un retour en Afrique, comme en témoigne le tout premier sommet Russie-Afrique que le président russe, Vladimir Poutine, vient d'organiser les 23 et 24 octobre, à Sochi. Une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement africains y ont participé. Moscou doit rattraper un retard considérable sur la Chine, qui accueille un grand nombre d'étudiants africains dans ses multiples universités, sans parler des dizaines de milliards investis chaque année sur le continent même.

L'Université moscovite d'amitié entre les peuples forme aujourd'hui un millier d'étudiants africains. «Bien sûr, c'est toujours une question d'intérêts géopolitiques et économiques», reconnaît son recteur, Vladimir Filippov. Ainsi, cette université veut aussi convaincre ses étudiants russes de s'expatrier et organise, à cette fin, son premier salon de l'emploi baptisé «Je veux travailler en Afrique».

Noël Ndong

« Les femmes à l'avant-garde de l'aide humanitaire »

Dans l'intention affichée de Vladimir Poutine lors du sommet Russie-Afrique pour aider les Africains à résoudre eux-mêmes les problèmes existants, les femmes africaines ont participé au sommet Russie-Afrique. La Congolaise Vanessa Claude Ngakosso-Mavila se trouvait parmi les panélistes de l'une des tables-rondes.



La photo de famille

Du constat des organisateurs du sommet, il est établi que dans le domaine de l'humanitaire une majorité de femmes est dotée de la capacité à écouter, à accueillir et à s'ouvrir généreusement aux autres. Elles s'occupent charitablement de leurs prochains et sont garantes du maintien des liens familiaux et fraternels. Dans la société, elles s'évertuent à accompagner les plus faibles. Par obligation naturelle, elles font également face aux inévitables défis quotidiens du premier chant du coq au coucher du soleil. L'aide humanitaire d'urgence et à long terme telle qu'elles l'ont établie comprend, outre la nourriture et un abri, des fournitures médicales et un soutien logistique. Au cours de ce sommet, les initiatives et projets humanitaires dans le monde entier et les moyens d'accroître l'aide et la coopération humanitaires ont été largement débattus.

Les femmes sont souvent les premières à venir à la rescousse et peuvent servir d'agents pour un changement global. Selon des études, elles représentent 75 % des employés des organisations à but non lucratif. Cependant, leur nombre dans les postes à responsabilité est encore faible.

De ce fait, une des tables-rondes du 24 octobre dernier à la tribune du sommet Russie-Afrique, à Sochi, était dédiée à la participation des femmes. Vanessa Claude Ngakosso-Mavila, présidente de la Fondation Eboko, a eu l'occasion de parler des actions qu'elle mène au Congo conjointement avec d'autres femmes. Elles contribuent au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique et visent à la mise en place du projet intitulé «Lukolo lwa kidzunu mpe twa beno mou kimvuka, littéralement en lari, « L'école de la paix et du vivre ensemble ». Car, estime-t-elle, « l'aide humanitaire devrait être le prétexte pour sauvegarder les liens entre les humains ».

« C'est un projet de retour à la source du fondement pour renouer avec nos valeurs ancestrales, malheureusement en perte », regrette la Congolaise. Et de rappeler que ces valeurs émanaient de nos parents et arrière-grands-parents soucieux de les préserver et de les transmettre autour du « mbongui », l'arbre à palabre. L'objectif visé était de renouer avec les concepts de « buzitu, lembama, et luzolo » en appui des fondements du « Tchimu-

ntu ». Chacune des femmes africaines de la diaspora et celles résidant en Afrique travaille dans son lieu de résidence mais en concertation pour l'élaboration d'un programme scolaire destiné à l'enseignement de la non-violence. Dans cette lutte, elles s'impliquent pour une campagne de sensibilisation dans les écoles. Notre ferme volonté, en collaboration avec des retraités des Nations unies et des universitaires avec qui nous travaillons déjà, ensemble, est de prôner la culture de la paix et du vivre ensemble par l'éducation. Mais également de contribuer à la réinsertion des jeunes désœuvrés dans la société par la formation et par la mise en place de chantiers d'insertion socioéconomique en collaboration avec les partenaires de la Fondation Eboko.

Les panélistes avant-gardistes ont, d'ailleurs, déploré le peu de reconnaissance pour l'engagement essentiel des femmes et encore bien un faible pourcentage de femmes leaders dans les sphères de décisions, considérant que celles-ci y mériteraient utilement leur place au même titre que les hommes.

« Quoi qu'il en soit, nous sommes les femmes africaines, mères de l'humanité, en mission d'éducation pour nos enfants. La paix dans le monde est une affaire de tous et je pense qu'il est plus que nécessaire de prendre des mesures d'urgence par l'éducation. », scande Vanessa Claude Ngakosso-Mavila, également membre du conseil consultatif de la jeunesse, new leaders for tomorrow du Crans Montana Forum.

Marie Alfred Ngoma

AVIS RELATIF A LA PROPRIETE DE L'IMMEUBLE

« LE BATACLAN »

Mme EBIANEBOUM Tatiana Estelle porte à la connaissance de tous que l'immeuble « LE BATACLAN », sis à Brazzaville, 64 et 66 rue Mbokos, dont elle est propriétaire pour l'avoir acquis suivant acte notarié dressé le 2 juillet 2015, n'est pas à vendre, et que toute tentative de vente et d'achat de l'immeuble donnera lieu à des poursuites pénales.

Pour servir ce que de droit.

EBIANEBOUM Tatiana Estelle

REMERCIEMENTS

Les familles Sogni et Tati remercient vivement toutes les personnes qui leur ont apporté leur précieuse assistance lors du décès de leur fille et nièce, Mme Olga Marthe Loemba Loubouka, le 6 octobre 2019 à Pointe-Noire.

Ces remerciements vont particulièrement à l'endroit du cabinet du Premier ministre, chef du gouvernement et des anciens de la société Airtel-Congo.

Les restes mortels de Mme Olga Marthe Loemba Loubouka ont été portés en terre, le 19 octobre 2019 dans le village de ses grands-parents, à Tchissanga dans le département du Kouilou.

Qu'elle repose en paix dans le Royaume de Dieu, le Père.



NÉCROLOGIE

Paul Anguima, ancien directeur de la Manufacture d'art et de l'artisanat congolais à la retraite, et Jean-Claude Ibara-Mbossa, directeur départemental du Livre et de la lecture publique de Brazzaville, informent le procureur de la République, André Gakala-Okoko, MM. Florent Mbongo à Ipouou (district d'Ongogni), Gilbert Okouangui à Pointe-Noire, les familles Assalé, Ekiengué et Ongondo, parents amis et connaissances du décès de leur sœur et mère, Marie Ibara, survenu le 21 octobre 2019 à l'hôpital de référence de Talangai. La veillée mortuaire se tient au quartier Domaine, arrêt Terminus (lycée scientifique de Massengo). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



MM. Théodore Okoko, Alexis Ngomba, Mathieu Ossalé Keke, Grégoire Ikoungou, Justin Keke, Henri Beucas Koubadika et Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances des terres Mohali à Makoua, Brazzaville et Pointe-Noire du décès de leur fille, sœur, cousine et mère, Micheline Ngala, survenu le 20 octobre 2019, à Pointe-Noire. Le deuil se tient au quartier Loandjili, vers le CSI de Loandjili. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



RESTAURATION DE LA PAIX À L'EST

Un état-major régional intégré en gestation

Les représentants militaires de la République démocratique du Congo (RDC), du Rwanda, du Burundi, de la Tanzanie et de l'Ouganda se sont réunis, du 24 au 25 octobre à Goma (Nord-Kivu), pour discuter de la mise en place d'un état-major intégré en vue de lutter contre les groupes armés opérant dans leurs frontières communes.

Les cinq pays entendent mutualiser désormais leurs forces dans une perspective de traque des groupes armés qui sillonnent leurs frontières communes, laissant derrière eux affliction et désolation. L'heure est venue pour eux de mettre un terme à l'activisme de ces forces négatives dont la présence dans la région est une source récurrente d'insécurité. C'est dans ce cadre que les responsables militaires de ces pays se sont retrouvés jeudi dernier à Goma aux fins de concevoir une stratégie commune de lutte censée restaurer la paix dans la région. Durant deux jours, les participants ont notamment réfléchi sur la possibilité de mettre sur pied un état-major intégré impliquant les pays concernés, quitte à mettre ensemble leurs efforts et leurs logistiques aux fins d'accroître l'efficacité d'intervention des troupes sur le terrain. La Monusco et Africom (le commandement des États-Unis pour l'Afrique) ont participé à ces discussions en qualité d'invités et d'observateurs. Les participants ont renoncé, sous la pression de la société civile, à la tentation de recourir à l'intervention des forces étrangères dans cette opération militaire régionale. « Nous

mutualisons des ressources et des moyens. Cela ne signifie pas faire appel à des forces qui viendront opérer sur le territoire congolais. Loin de cela. Nous mutualisons les forces pour traquer ces gens sur les frontières. Ces gens traversent toutes les frontières de beaucoup de pays et font du mal. Et nous devons nous mettre en garde, nous mettre ensemble pour faire ce travail », a nuancé le porte-parole des Forces armées de la RDC (Fardc), le général Léon Kasonga, tout en demandant aux groupes armés actifs dans l'est congolais de « déposer les armes ».

Une alliance mal vue par la société civile

Plusieurs voix, en effet, se sont élevées pour protester contre le redéploiement éventuel des troupes étrangères à l'est de la RDC, redoutant des dégâts collatéraux qui pourraient en résulter comme autrefois lors des opérations similaires menées dans les mêmes zones. C'est, indique-t-on, le cas des opérations antérieures menées par les Fardc conjointement, d'une part, avec l'armée ougandaise et du Sud-Soudan contre les rebelles LRA dans

l'ex-province orientale, et d'autre part, avec l'armée rwandaise contre les rebelles FDLR au Nord-Kivu (la fameuse opération Umoja Wetu en 2009).

Ces alliances militaires ont, par ailleurs, donné naissance à des mouvements rebelles tels que le CNDP et le M23 dont les incursions répétées à l'est de la RDC ont fait de nombreuses victimes. La société civile du Nord-Kivu voit d'un très mauvais œil cette nouvelle alliance militaire régionale qui risque de déborder de son cadre pour davantage insécuriser la population civile. D'après elle, la meilleure façon de protéger cette population est de réhabiliter l'autorité de l'État, la justice, la police et l'armée en veillant à ce que chacun soit soumis aux règles de respect de la personne humaine.

En attendant la prochaine rencontre entre les responsables militaires de la région, le principe de création d'un état-major intégré a été acté, quitte à en définir les modalités. Outre les groupes armés locaux opérant dans les limites du territoire national congolais, la structure militaire en gestation aura fort à faire contre notamment les milices ougandaises des Forces démocratiques alliées, les rebelles des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et les rebelles burundais des Forces nationales de libération considérés comme les plus actifs dans la région.

Alain Diasso

DIPLOMATIE

La Serbie et la RDC pour une coopération mutuellement avantageuse

Le secteur agricole sera le point d'orgue du partenariat entre les deux États, au-delà des perspectives dans le domaine technique militaire, indique-t-on.

Après la ville balnéaire de Sotchi où il a pris part au sommet Russie-Afrique, le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a mis le cap sur la Serbie, le 25 octobre. Le chef d'Etat congolais a été reçu à sa descente d'avion par son homologue serbe, Alexander Vučić. Après le rituel protocolaire, les deux hommes d'Etat ont eu un entretien en tête-à-tête au Palais présidentiel de Belgrade, au cours duquel plusieurs sujets d'intérêt commun ont été abordés.

S'en est suivie une séance de travail élargie aux collaborateurs des deux personnalités, axée principalement sur la coopération dans le secteur agricole au-delà des perspectives d'une coopération technique militaire. L'enseignement, notamment la question de l'augmentation du nombre d'étudiants congolais en Serbie, la coopération en matière de santé ainsi que la question de la diplomatie étaient également examinés au cours de ces échanges. Sur le plan agricole, il en ressort que Félix Tshisekedi enverra, dans les prochains jours, le ministre de l'Agriculture en Serbie pour approfondir ce domaine de collaboration entre les deux parties.

Dans l'entrevue, les deux chefs d'Etat qui se sont confiés à la presse ont manifesté leur désir de travailler étroitement pour la relance de la coopération entre leur pays dans des domaines ciblés. Félix Tshisekedi a exprimé sa joie d'être le premier chef de l'État congolais à fouler le sol de la Serbie, trente et un ans après la dernière visite de feu maréchal Mobutu, à l'époque de l'ex-Yougoslavie. Il a remercié son homologue serbe pour l'hospitalité et la volonté commune d'entretenir une coopération mutuellement avantageuse. « Dans les prochains mois, la Serbie va compter parmi les partenaires sincères de la RDC », a déclaré Félix Tshisekedi, avant d'exprimer le vœu de voir les deux pays ouvrir une nouvelle page d'histoire dans leurs relations diplomatiques.

Pour sa part, le président serbe s'est dit heureux de recevoir sur son sol le président de la RDC avec lequel il espère entretenir, dans un futur proche, une relation bilatérale saine et bénéfique pour l'intérêt respectif des peuples congolais et serbe. Il a rappelé que les deux États qui veulent ouvrir une nouvelle page d'histoire faisaient partie des « Non Alignés », à l'époque de l'ex-Yougoslavie.

Le président Félix Antoine Tshisekedi et sa délégation sont allés, ensuite, s'incliner devant le mémorial du soldat inconnu qui surplombe la ville de Belgrade, avant de visiter plusieurs infrastructures en cours de transformation.

La Serbie entend donc réchauffer sa coopération multiforme, vieille des années soixante, avec la RDC qui, à son tour, veut s'inspirer de son modèle de développement pour assurer sa relance socioéconomique.

A.D.

CONGO FASHION WEEK

Les grandes tailles s'invitent sur le catwalk

Les courbes et les rondeurs sont les bienvenues, du 29 octobre au 2 novembre, à la huitième édition de l'événement mode de Kinshasa dont l'affiche est à cet effet le mannequin curvy Déborah Mutund.

Congo Fashion Week 2019 annonce déjà les couleurs avec le mannequin grande taille au beau milieu de son affiche. Il s'agit de la présidente du mouvement curvy (courbes en anglais), Déborah Mutund, qui a, d'ailleurs, personnellement veillé au casting des rondes de Kinshasa, curvy women, invitées à défiler sur le catwalk cette année. Prévu d'abord du 17 au 19 octobre, le rendez-vous international de la mode a changé de calendrier et se tiendra finalement cette dernière semaine du mois d'octobre.

La présence des grandes tailles au Congo Fashion Week 2019 se justifie d'autant plus que le thème de cette année, « Congo with style », ne peut que renvoyer aussi à cette Congolaise aux formes plantureuses qui se rencontre au quotidien dans les rues de la ville. Changement de cadre, le Musée national de Kinshasa vole cette fois la vedette à ces lieux huppés qui ont de coutume accueilli le défilé. En effet, organisé jusque-là entre le Pullman et le Kempinski Hôtel Fleuve Congo, une question de prestige, l'événement garde son standing en établissant son quartier général dans l'espace encore tout neuf construit et aménagé récemment.

Autre différence de taille d'avec les éditions précédentes, Congo Fashion Week 2019 brandit le fait qu'il se tiendra sous le haut patronage du chef de l'Etat, Félix

Tshisekedi. Quoi de plus motivant pour les jeunes talents, stylistes locaux et internationaux que l'événement entend rassembler autour de ses défilés et expositions. En effet, jusqu'ici, seul son concurrent, la Kinshasa Fashion Week, avait eu en son temps l'heureux privilège d'accueillir la première dame d'alors, Olive Lembe Kabila, au nombre de ses hôtes de marque.



Devenu depuis un peu plus de deux ans l'unique grand rendez-vous du savoir-faire congolais en matière de style et de mode, le Congo Fashion Week sera marqué par une diversité de créations. L'on sait déjà qu'une trentaine de designers congolais et d'ailleurs y sera présente. L'initiatrice de l'événement, Marie-France Idikayi, est engagée dans la partie avec notamment Louison Mbeya, Rachel Olombe, Marleine Minimbu, Richie Maya, Adness Matata,

Divine Mashugi, Renatha Oga, Zoé Eleng'art, Sarah Mbengo, Haute Africa, House of GDI et Emmanuel Makaka.

Avec les workshops tenus en amont et la soirée de lancement du 29 octobre, Congo Fashion Week offre aux fashionistas de mardi à samedi, « une semaine d'élégance axée sur la technicité et le business de la mode ». Un focus sera mis sur le travail des étudiants de l'Institut supérieur des arts et métiers et des sapeurs dans le but de les accompagner; question de « monétiser leur talent au Congo et à l'international ». Une étape cruciale quand on sait l'ardeur de Congo Fashion Week qui poursuit son cap vers la promotion d'une industrie de la mode congolaise en gestation.

Congo Fashion Week rappelle qu'il fait de la promotion des entrepreneurs de la mode son cheval de bataille depuis 2013. En huit années, l'événement s'emploie avec énergie à influencer la perception du business dans le secteur de la mode en République démocratique du Congo. Le magazine Molato et la Congo Fashion Institute sont des projets qui alimentent cette ambition. C'est au travers de ces deux instruments à la disposition des designers qu'il leur offre les outils nécessaires à même de concourir à l'expansion de l'industrie congolaise.

Nioni Masela

CLASSEMENT FIFA/OCTOBRE

La RDC occupe la 54^e place

Les Léopards de la RDC

Le classement de la Fédération internationale de football association (Fifa), actualisé le 24 octobre, place la République démocratique du Congo (RDC) à la 54^e position mondiale. Le pays du ballon d'or africain 1973, Bwanga Tshimen, gagne donc une place par rapport au mois précédent, conservant la neuvième loge en Afrique.

Certainement, le match nul d'un but partout, le 10 octobre à Blida, des Léopards face aux Fennecs d'Algérie, championne d'Afrique en titre, a positivement influé avec cette place gagnée au classement, malgré la défaite le 13 octobre contre la Côte d'Ivoire à Amiens, en France.

Les Léopards joueront leur prochain match, le 14 novembre, au stade des Martyrs de Kinshasa, contre les Panthères du Gabon, en première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2020, avant la deuxième journée prévue le 19 novembre à Banjul contre les Scorpions de la Gambie.

Martin Engimo

DESCENTE SUR LE TERRAIN DU PREMIER MINISTRE

Clément Mouamba satisfait de son séjour à Pointe-Noire

Le chef du gouvernement a exprimé sa satisfaction après avoir visité les sociétés Sundeep Oil&Gas, le Grand Moulin du Kouilou et la Centrale électrique du Congo pendant son séjour de travail effectué dans la capitale économique, du 23 au 25 octobre.

A l'issue de sa mission qui s'est achevée par la visite de la Centrale électrique du Congo, le Premier ministre s'est dit très satisfait de cette descente sur le terrain qui lui a permis de toucher du doigt le réalisme des différentes sociétés qui poussent le Congo vers la nouvelle technologie. La Centrale à gaz qui fournit le pays en électricité à hauteur de 65 à 70% est en phase terminale du lancement de sa troisième turbine. « C'est une satisfaction de voir la Centrale électrique du Congo accroître sa production. En effet, après l'exploitation des deux premières turbines à gaz depuis près d'une décennie, une troisième en construction sera prête dans quarante-cinq jours pour les premiers essais. Avec la troisième turbine en cours de finition sous peu, sa contribution sera encore majorée. C'est donc

une unité industrielle de base très stratégique pour l'économie nationale. Je salue l'ingéniosité et l'abnégation des dirigeants, cadres et agents », a dit le chef du gouvernement.

Auparavant, le Premier ministre, qu'accompagnaient le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabilia, et celui des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, a visité tour à tour, les sociétés Sundeep Oil & GAS et le Grand Moulin du Kouilou avant de se rendre au site qui abritera la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

La société Sundeep Oil & Gas est une industrie qui œuvre dans le domaine pétrolier, notamment dans la maintenance des instru-

ments pétroliers. A la fin de la visite guidée du laboratoire d'analyse instrumentale et de contrôle des machines par le président directeur de ladite société, Radhkishin Gurbani et son équipe technique, Clément Mouamba s'est réjoui de cette innovation. « Le message des politiques que nous sommes est bien exploité par les opérateurs économiques. Nous avons une industrie pétrolière assez développée qui travaille avec les outillages très compliqués et lorsqu'ils tombent en panne, on envoie à l'étranger. Voilà un opérateur qui, avec ses collaborateurs, ont compris qu'il y avait une opportunité du marché et ont pris le risque d'investir. Désormais, le Congo a un atelier de maintenance de haut niveau de technologie qui peut réparer tous les instruments de mesure. Les grands clients sont actuellement les pétroliers mais, j'espère que dans un avenir proche, ça s'étendra sur d'autres », a-t-il indiqué, promettant de contribuer à la formation du personnel qualifié.

Protéger la filière corps-gras

Le Complexe industriel Grand Moulin du Kouilou, qui a également accueilli la délégation gouvernementale, a été créé en 2013 sous la direction de Niagadou Amadou, dans le but de combler les besoins des Congolais dans l'agroalimen-



Clément Mouamba à la presse

taire. Cette société a démarré son exploitation en 2017 par la filière minoterie (farine), avant la fabrication des spaghettis. Le directeur de l'entreprise a souligné que le coût global des investissements s'élève à quarante-cinq milliards huit cent cinquante millions francs CFA. Cet investissement, soutenu par les banques locales, a permis la création de cinq cent cinquante emplois directs et mille huit cents emplois indirects. En effet, face au problème de la concurrence qui se pose dans le domaine du ciment au Congo, Niagadou Amadou a sollicité l'aide du gouvernement pour protéger la filière minoterie et celle du corps-gras, à savoir la savonnerie et la raffinerie qui sera inaugurée sous peu.

Là encore, Clément Mouamba a

quitté les lieux avec joie après avoir constaté les progrès réalisés par cette industrie qui œuvre dans la diversification de l'économie congolaise. « C'est avec bonheur que je constate ces progrès. Lors de notre dernière visite, on ne parlait que de la minoterie et aujourd'hui, vous avez ajouté le corps-gras. En venant ici, c'est le message du gouvernement qui consiste à faire confiance à tous les hommes d'affaires et opérateurs économiques, surtout ceux qui investissent dans la diversification de l'économie et dans le secteur prioritaire, notamment dans l'alimentaire », a dit le Premier ministre.

Clément Mouamba a clôturé son séjour de travail par la visite du site qui abritera la zone économique spéciale de Pointe-Noire dont le lancement des travaux est prévu en 2020. A ce niveau, le ministre Pierre Mabilia a assuré le chef du gouvernement des avancées réalisées sur l'expropriation des acquéreurs des parcelles dans ladite zone. Il a assuré que le paiement se poursuit et les retardataires de la première zone sont toujours attendus à la mairie de Mongo-Poukou pour percevoir leur indemnité.

Notons que le 23 octobre, le chef du gouvernement s'était rendu au Port autonome de Pointe-Noire où il est allé constater l'extension du quai à conteneurs dont les travaux étaient confiés à Congo Terminal du groupe Bolloré.

Charlem Léa Itoua

HUMEUR

Des mensonges, il y en a trop maintenant !

Si l'on pouvait faire attention à cet adage populaire, à savoir « qui n'a pas fait d'enquête n'a pas droit à la parole », de fausses nouvelles qui sont devenues monnaies courantes disparaîtraient. Des mensonges, il y en a trop ces derniers temps, qui affectent négativement la cohésion sociale, alors que celle-ci est l'un des ciments essentiels de la vie en société

De fausses informations, en effet, prennent de plus en plus corps dans tous les domaines de la vie. En politique, par exemple, à la veille de toute compétition électorale ou de toutes assises nationales, des « géniteurs » de la désinformation naissent ici et là pour jeter du discrédit, soit sur tel ou tel acteur politique, soit pour causer du tort à l'organisation harmonieuse d'une rencontre. Ces gens-là ont toujours trouvé une oreille attentive auprès de certains citoyens. Ils sèment le flou et créent la dés-harmonie. De véritables « déstabilisateurs socio-politiques ». Attention, ils sont là.

Se servant des nouvelles technologies de la communication voire des anciens canaux, les spécialistes de fake news se comportent comme des amphibiens en affichant des fausses identités pour se cacher. Les voilà, toujours affairistes, dans tous les cyber-café, avec des appareils de tout genre pour inventer des choses invraisemblables dans le but de manipuler l'opinion. Ils balancent sur des réseaux sociaux des images grossières qui n'illustrent rien du tout, fiers d'atteindre et de désorienter des milliers et des milliers de personnes, oubliant que leurs actes peuvent embraser la société et opposer des paisibles citoyens. Attention à eux.

Dans des administrations, ces menteurs s'identifient facilement, toujours collés aux ordinateurs non pas pour des recherches dignes de ce nom, mais pour rechercher des « infos sensationnelles ». Et s'ils n'en trouvent pas, ils en créent partant de l'usage d'une terminologie à forte connotation mensongère du genre, « soi-disant que », « il semble que », « je viens de lire que », « je vous informe que », « j'ai entendu dire que ». Ces gens-là affirment avec fermeté leur bizarrerie, étant donné que leur logique est de créer la sensation pour déstabiliser et créer le flou, occasionnant des divisions sociales.

Et que dire de ce que l'on entend dans des assemblées religieuses ! La morale divine est en train de s'étioler au profit du mensonge. Même ces milieux, au lieu de pousser les hommes à la solidarité et à la cohésion, créent des divisions sociales en se fondant sur des « formulations erronées », prophétisent sur le devenir des familles, des politiques, etc. Attention, celles-ci sont construites autour de nous.

Le mensonge est plus destructeur que constructif. Méfions-nous !

Faustin Akono

PRIX D'ART HENRIKE-GROHS

L'appel à candidatures ouvert depuis le 15 octobre

L'inscription au concours, lancée pour la deuxième fois par le Goethe institut, se fera le 15 novembre. Le prix sera décerné en mai 2020 à Dakar, au Sénégal, lors de la quatorzième édition de la biennale de l'art africain contemporain, Dak'art. La participation se fait gratuitement en ligne.

Le Prix d'art Henrike-Grohs vise à apporter un soutien aux jeunes artistes émergents durant leur carrière, en réponse aux défis de l'exercice sur le continent africain. C'est un prix biennal dédié aux artistes vivant et travaillant dans les arts visuels depuis au moins cinq ans.

Le gagnant recevra une somme de vingt mille euros ainsi qu'une publication produite sur son œuvre d'une valeur de dix mille euros. Deux artistes ou collectif d'artistes seront sélectionnés comme deuxièmes lauréats et obtiendront un prix de cinq mille euros chacun. Dans le cas d'un collectif d'artistes gagnant, le prix

en argent est attribué au collectif d'artistes et non à ses membres. Les lauréats doivent se présenter eux-mêmes pour recevoir le prix. Le comité d'organisation prendra en charge le vol et l'hébergement pour leur séjour.

Les candidatures doivent être envoyées en ligne avant le 15 novembre sur le site www.henrike-grohsartaward.africa. Toutes les demandes reçues en dehors de cette période ne seront pas prises en compte. Chaque participant ne doit se présenter qu'une seule fois, un collectif d'artistes devra postuler comme s'il s'agissait d'un seul candidat. Toutefois, un artiste appartenant à ce collectif aura le droit de postuler séparément et individuellement comme participant à part entière.

Par ailleurs, le comité d'organisation demande à tout participant de bien vouloir lire attentivement le règlement et les conditions avant de soumettre sa candidature.

Le Goethe institut est l'institut culturel de la République fédérale

d'Allemagne. Il a pour but de promouvoir l'étude de la langue allemande à l'étranger et d'encourager l'échange culturel international, contribuer à la promotion d'artistes, d'idées et d'œuvres artistiques, apporter un soutien aux scènes culturelles locales et renforcer le dialogue panafricain à travers les arts qui font partie de sa mission sur le continent africain où il dirige dix-neuf instituts. Il est aujourd'hui représenté dans quatre-vingt-dix-huit pays.

Le Prix d'art Henrike-Grohs est biennal, itinérant et conçu par le Goethe institut et la famille Grohs, à la mémoire de l'ancienne directrice du Goethe institut à Abidjan, conseillère en Culture et développement dudit institut d'Afrique du Sud, Henrike Grohs, décédée à 51 ans lors d'une attaque terroriste en Côte d'Ivoire, en mars 2013.

Signalons que l'artiste camerounais Em'kal Eyongakpa est le premier lauréat de la première édition 2018.

Rosalie Bindika

RECHERCHE DANS LES EAUX MARINES CONGOLAISES

Coussoud-Mavoungou appelle au respect des procédures en vigueur

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a fait dernièrement une communication à la mairie de Pointe-Noire, demandant aux scientifiques et chercheurs menant des travaux dans les eaux marines congolaises de respecter les règles en la matière du pays.

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a exhorté les Congolais à regarder la mer plutôt que lui tourner le dos. Avec ses 170 km de côtes, a-t-il dit, le Congo dispose d'atouts non négligeables pour les travaux de recherche scientifique dans le domaine marin, invitant tout scientifique ou chercheur à y effectuer ses travaux. Toutefois, a souligné le ministre de la Recherche scientifique, ces travaux doivent se conformer à la réglementation en vigueur, à savoir la Convention des Nations unies sur le droit de la mer ainsi qu'à l'arrêté n° 7494/MRSIT-CAB du 4 septembre 2018, déterminant les conditions de la procédure d'autorisation d'effectuer des travaux de recherche scientifique marine en République du Congo.

La relance de la recherche scientifique marine, a signifié Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, aura des impacts dans plusieurs secteurs d'activités tels l'environnement, la pêche, le tourisme. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, la



La photo de famille après l'adresse du ministre Coussoud Mavoungou /Adiac

Cité scientifique, ex-Office de la recherche scientifique et technique Outre-mer (Orstom) a besoin d'une redynamisation.

Cette tâche, a en croire le ministre, sera menée avec l'apport d'André Fontana, expert océanographe, ex-directeur de l'Orstom. Ce dernier, présenté à l'assistance, appor-

tera son expérience à l'Institut de recherche en sciences exactes et naturelles (Irsen) et à son département environnement et océanographie.

Insistant sur l'importance de la recherche scientifique marine, le ministre a ajouté que le management des ressources halieutiques,

marines et continentales a besoin de la recherche sur les sols et les eaux. Aussi, la sécurité de la navigation en mer n'est pas envisageable sans la connaissance de certains paramètres, tout comme le développement des ports qui s'associe toujours avec l'étude des impacts sur les aires côtières...

« Il nous appartient de connaître la ressource halieutique de notre pays. Avec l'Irsen, nous devons créer les conditions pour mettre à la disposition de tous, les données scientifiques provenant de la recherche. Vous conviendrez avec moi que la recherche scientifique est au cœur du développement du secteur maritime », a indiqué Martin Parfait Aimé Coussoud. « Notre volonté est d'ouvrir cet environnement et permettre à tout chercheur ou scientifique menant des travaux d'observer les procédures d'usage pour éviter la dispersion des ambitions », a-t-il renchéri.

Membre de l'Unesco, le Congo, par le biais du ministre de la Recherche scientifique, a participé récemment à Paris, en France, à la réunion de la commission océanographique intergouvernementale. Une rencontre sous-régionale du genre est prévue prochainement en Afrique centrale, a annoncé le ministre.

Hervé Brice Mampouya

BIODIVERSITÉ

La saison des pontes des tortues marines 2019-2020 a commencé

Des équipes de Renatura Congo, association de préservation de la biodiversité, se déploient sur l'ensemble du littoral congolais pour surveiller, pendant six mois, les tortues marines et leurs pontes sur les plages et relever les données scientifiques y relatives.

Chaque année, les équipes de Renatura Congo sont sur le terrain de septembre à mars. Depuis 2018, cette association est également présente sur les plages du Parc national de Conkouati-Douli, dans le département du Kouilou. En effet, sur les cinq espèces de tortues marines présentes au Congo, deux fréquentent les eaux congolaises principalement pour se reproduire et pondre. Il s'agit des tortues luths et olivâtres. Bien qu'intégralement protégés par la loi, ces animaux particulièrement vulnérables sont menacés par les activités humaines (braconnage ou collecte des œufs) mais aussi et surtout aujourd'hui, la pêche et plus précisément la surpêche industrielle.

Depuis le mois de juillet, la coordination de Renatura est mobilisée pour l'organisation, dans les meilleures conditions possibles, de la nouvelle saison de suivi des pontes des tortues marines. Des travaux de réfection dans les différentes bases vie des agents ont été réalisés pour assurer de bonnes conditions de travail aux équipes pendant les six mois que durera le suivi des pontes sur le terrain. En août dernier, le coordinateur des activités de terrain, Jean-Gabriel Mavoungou, et la coordinatrice du programme Pêche durable, Emmanuelle Mahe, ont été à la rencontre des agents dans les villages concernés, afin de leur dispenser une formation sur l'utilisation du GPS. Un rappel pour certains, un réel renforcement de capacités pour d'autres, dans tous les cas, une bonne séance de travail qui aura permis de bien préparer les missions qui seront réalisées cette année.

De cadavres de tortues marines déjà signalés

En septembre, des équipes «allégées» ont débuté leurs patrouilles sur le terrain afin d'enregistrer les premières pontes, notamment au niveau du Parc de Conkouati où la présence

des tortues luths avaient été signalée dès le mois d'août. Cette présence précoce dans les eaux augurera-t-elle d'une saison de ponte prolifique? Parallèlement, malgré les nombreuses patrouilles de surveillance organisées en mer par le ministère en charge de la pêche, en partenariat avec Renatura Congo, les premiers cadavres entiers de tortues marines, mâles et femelles, ont malheureusement commencé à s'échouer sur les plages relativement tôt. Cette mortalité, à la même période chaque année, est, en effet, à rapprocher aux activités de pêche industrielle illégale récurrentes observées dans la zone réservée à la pêche artisanale, celle proche des côtes, là où se reproduisent les poissons mais aussi les tortues marines et autres.

Par ailleurs, en début octobre, une formation théorique de deux jours a été dispensée par le coordinateur des activités de terrain et son superviseur, Abdon Bitsindou, à l'ensemble des équipes, au sein de l'écocentre de Renatura Congo. L'occasion a permis de revenir sur la biologie de ces espèces, leur importance écologique et les différentes méthodes de relevé des données. Cette année, ce seront quarante-quatre agents qui patrouilleront la côte, depuis Tchiamba Nzassi, à la frontière du Cabinda, jusqu'au village de Niandji, à la frontière du Gabon. Ils seront répartis par tronçon de 10 km. Ils seront l'œil de l'association pendant cette période et ne manqueront pas de rapporter tout événement remarquable, assurant ainsi une veille écologique de la côte.

Notons que dans cette activité, Renatura Congo bénéficie du soutien de l'Union européenne, U.S Fish and Wildlife service, Total E&P Congo et le Projet aire marine protégée de Loango.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CAN 2021

Le Sénégal veut reporter le match contre le Congo

L'instance dirigeante du football sénégalais sollicite le report de la rencontre Sénégal-Congo, du 13 novembre prochain, comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), Cameroun 2021.



L'équipe nationale du Sénégal/DR

Selon le quotidien sénégalais « Record » qui a publié l'information, le sélectionneur de l'équipe nationale du Sénégal, Aliou Cissé, craint de ne pas pouvoir compter sur tous ses éléments qui évoluent dans les championnats européens, ajoutant que ceux qui joueront le dimanche arriveront en retard pour préparer ce match.

« Il sera impossible pour Aliou Cissé de disposer de tous ses joueurs à temps voulu. La Fédération sénégalaise de football est toujours dans l'attente d'une réponse de l'instance dirigeante du foot africain », rapporte le journal.

Après l'Afrique du Sud qui s'est plainte du calendrier surchargé et qui a demandé, avec succès, le report de son match contre le Ghana, le tour est venu au Sénégal de contacter, par le biais de sa Fédération nationale de football, la Confédération africaine de football (CAF) afin de négocier un report de vingt-quatre heures du match qui va l'opposer au Congo. En effet, cette rencontre est programmée pour le 13 novembre à Thiès mais, à cette allure, elle pourrait avoir lieu le lendemain, soit le 14 novembre. C'est finalement la CAF qui devrait se prononcer dans les prochains jours.

Notons que le Congo et le Sénégal sont logés dans le groupe I, avec la Guinée-Bissau et de l'Eswatini.

Rude Ngoma

MUSIQUE

«Âsimba Bâ Penda», un nouveau concept pour Gianni Olando Mwana Eboro

Le patron d'il y a quelques mois de Kingoli authentique V, le patriarche Bienvenu Gianni Olando Mwana Eboro, devient le promoteur du groupe «Âsimba Bâ Penda» ou Les tambours de Makoua. Il explique aux Dépêches de Brazzaville cette reconversion qui est accompagnée d'un album de plusieurs titres.

KMMK ou Kamango Mayeya est une vision, une danse, un cri et une entreprise dénommée «Âsimba Bâ Penda» ou Les tambours de Makoua. La création de ce nouveau groupe est suivie d'un album intitulé «Ovoulou-Obinguié-Ossoubigui», qui sera bientôt disponible sur le marché avec plusieurs chansons parmi lesquelles «Obangi-Abangi», «Otsôbigui», «Bè», «Epalet», «Vourouabisa». Le titre «Obangi-Abangi» qui accompagne l'album est déjà sur les réseaux sociaux.

« Nous sommes en train de lancer un album avec un système et un concept. Par rapport à la situation du marché qui devient alarmante, il n'est pas facile de vendre, d'où nous avons procédé au lancement des chansons progressivement, jusqu'à les sortir toutes. Notre équipe de Paris, dont Remy Brice Mongo et Hermann Yoka, travaille là-dessus. Nous avons dans notre banque de données une quarantaine de chansons. Dans notre politique marketing, nous nous mettons à la disposition de tous ceux qui veulent se faire chanter », a déclaré le patriarche Bienvenu Gianni Olando Mwana Eboro, avant d'ajouter qu'ils sont très bien inspirés avec des compositions de qualité et invite les mélomanes à les juger à l'œuvre. Il a bénéficié de l'apport de Gauthier Opoumba (l'un des artistes le plus complet de l'histoire de Kingoli)



Gianni Olando et Kamango Mayeya

comme directeur artistique de cet album. « On ne triche pas avec l'art, un bon son reste un bon », a-t-il martelé.

Accompagner la musique par le business

Le promoteur du groupe Âsimba

Bâ Penda pense que la musique congolaise est bonne, cependant si elle n'évolue pas, c'est par rapport à la réalité actuelle. D'où la mise en place du système Kamango, en accompagnant la musique par le business. C'est ce système, pense-t-il, qui fera que l'artiste ne puisse

pas être mendiant et téléguidé. « Aujourd'hui, nous avons des artistes engagés au Congo, mais qui n'arrivent pas à s'exprimer; parce que leurs inspirations sont bloquées. C'est pour cela que nous menons ce système qui va lier l'utile et l'agréable,

la musique et le business où les artistes auront des salaires, bref une entreprise culturelle », a indiqué le patriarche.

Quant au concept Âsimba Bâ Penda qui veut dire Les tambours de Makoua, il a indiqué que c'est tout simplement que ces tambours doivent résonner, parce que Makoua c'est le soleil, l'Equateur et l'Equateur brille car c'est un don précieux qui ne sort pas des hommes mais de Dieu. « C'est de là que nous sortons le système Kamango et le concept Âsimba Bâ Penda pour montrer au grand public l'importance de la culture Akoua dans la musique congolaise », a-t-il ajouté.

Le patriarche a invité ses confrères musiciens à pouvoir toujours expliquer les concepts qu'ils lancent même dans leurs chansons. Ceux-ci, a-t-il dit, ont souvent une influence sur la société parce que la base d'un peuple c'est la culture. Rappelons que le patriarche Bienvenu Gianni Olando Mwana Eboro est intervenu dans tous les albums de Kingoli depuis «Essengo» (séquence des morts) ; «Biscuit blanc» ; «Apparraguachaa» ; «Epakolami-Ikabo» ; «Ikô porô tsengue porô» ; «Les 12 apôtres» ; «Moloni horticulture» et aujourd'hui «Ovoulou-Obinguié-Ossoubigui» avec le groupe Âsimba Bâ Penda dont le manager est Pidou Effeind.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

A la croisée des chemins ...

Au lendemain du synode sur l'Amazonie qui a réuni deux cents évêques à Rome pendant trois semaines sous la présidence du pape François, il apparaît clairement que l'Eglise catholique se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. C'est-à-dire obligée de choisir la voie qui lui permettra d'assurer, deux mille ans après sa naissance à Bethléem, à Jérusalem et sur les rives du Jourdain, la continuité de sa présence au sein de la communauté humaine.

Des débats qui se sont déroulés dans la Cité du Vatican ressort, en effet, la conclusion suivante : ou bien l'Eglise adapte ses institutions aux réalités du monde dans lequel nous vivons en permettant notamment le mariage des prêtres et l'accession des femmes au diaconat, mais aussi en mettant un terme aux actes de pédophilie que commettent des membres de son clergé, en réorganisant la gestion de ses finances et en donnant plus de place dans ses institutions aux prêtres, religieux, évêques, cardinaux issus du

Tiers-Monde ; ou bien l'Eglise continue de parler, de débattre sans réellement agir dans ces différents domaines au risque de réduire encore plus de façon drastique les vocations de celles et ceux qui aspirent à opérer dans ses institutions dans le but de conforter sa présence sur les cinq continents.

Dans le second cas, elle s'affaiblira inéluctablement comme cela se confirme année après année, là même où elle s'est développée, c'est-à-dire en Europe, avec l'effondrement des vocations et la perte d'influence morale de l'Eglise face aux églises protestantes, évangéliques et autres qui surfent sur cet affaiblissement. Mais dans le premier cas, si elle suit les conseils et les instructions que lui donne le premier pape venu du grand Sud, elle surmontera les nombreux obstacles qui s'élèvent sur sa route, relèvera les défis que génère l'évolution rapide du monde dans lequel nous vivons, affirmera avec force sa volonté d'accompagner plus que jamais l'humanité dans sa longue marche vers le progrès.

Il ne fait aucun doute qu'un tel propos générera ici et là de virulentes critiques. Mais l'observation attentive de ce qui se passe au sein du Vatican depuis le retrait du pape Benoît XVI et l'élévation du pape François sur le trône de Pierre le confirme de façon claire, accablante même diront certains. De même, d'ailleurs, que la publication, ces derniers mois, de rapports qui dénoncent les dérives financières du Vatican (1) et surtout d'ouvrages écrits par les plus hautes autorités de l'Eglise parmi lesquelles figure en très bonne place le cardinal Guinéen Robert Sarah (2) qui soutient, contrairement à ce qui se dit ou s'écrit ici et là, l'action de rénovation de l'Eglise catholique entreprise par le premier pape issu de la très puissante Compagnie de Jésus.

Alors que le progrès technique s'accélère et fait de l'intelligence artificielle un objectif dont le pire comme le meilleur pourrait sortir à brève échéance, rien n'est plus important, à notre sens en tout cas, que les grandes religions s'adaptent au monde à venir. Et, surtout, fassent entendre leur voix avec

plus de force face aux très puissants lobbies qui sont mus par la seule recherche de l'argent, du profit, de la domination technique.

Ne nous faisons pas d'illusion : le sort de l'humanité dépend plus que jamais de la morale, de l'humanisme, du respect de l'autre, de la défense des valeurs, des croyances, de la protection de la nature sur lesquels s'est construit le monde présent. Et c'est bien l'enjeu de la réforme de l'Eglise qu'entend mener à bien le pape François.

Jean-Paul Pigasse

1) Ce livre, écrit par le journaliste Gianluigi Nuzzi, vient de paraître en Italie sous le titre «Guidizia Universale (Jugement dernier)». Il a été présenté par le quotidien français *La Croix* dans son numéro paru le 23 octobre.

2) Le cardinal Robert Sarah dirige au Vatican la Congrégation pour le culte divin. Il vient de publier un nouveau livre, « Le soir approche et déjà le jour baisse » (entretiens avec Nicolas Diat), qui est édité en France par les Editions Fayard.